



Note politique budget 2025

PS – MR-Les Engagés – Ecolo-Groen – Liste Bourgmestre

1.	Une commune sereine	4
1.1.	Espace public	4
1.2.	Sécurité et prévention	5
1.3.	Propreté	7
1.4.	Mobilité	9
1.5.	Stationnement	10
1.6.	Espaces verts et espaces ludiques	11
1.7.	Environnement, climat et développement durable	13
1.8.	Urbanisme	14
1.9.	Développement territorial	15
1.10.	Rénovation urbaine	16
2.	Une commune solidaire	18
2.1.	CPAS	18
2.2.	Egalité des chances	19
2.3.	Logement	20
2.4.	Cohésion sociale	22
2.5.	Santé	22
2.6.	Culte	23
3.	Une commune qui investit dans ses talents	24
3.1.	Crèches, accueil de la petite enfance et familles	24
3.2.	Enseignement communal	25
3.3.	Enfance et jeunesse	26
3.4.	Ainés	28
3.5.	Affaires néerlandophones	29
3.6.	Dynamique économique	30
3.7.	Sport	32
3.8.	Culture	32
3.9.	Patrimoine	33
3.10.	Bien-être animal	34
4.	Une commune responsable	37
4.1.	Participation citoyenne	37
4.2.	Etat civil, population et accueil de la population	37
4.3.	Finances, simplification administrative et gestion communale	39
4.4.	Ressources humaines	40
4.5.	Gestion Immobilière	41
4.6.	Tourisme	42
4.7.	Folklore	42

Introduction

La législature 2024–2030 s’est ouverte dans un contexte budgétaire compliqué avec la nécessité d’un retour à l’équilibre. Ce budget a pour ambition, malgré ce contexte, d’améliorer durablement le cadre de vie des habitants de la commune, en mettant en œuvre une politique publique à la fois rigoureuse, solidaire et tournée vers l’avenir.

Cet accord est à la fois un cap et un cadre qui repose sur trois piliers structurants :

Le maintien de services publics proches, accessibles et performants

La protection du revenu des ménages et des réponses aux défis sociaux

Une politique d’investissements stratégiques ambitieuse répondant aux défis de transition solidaire, responsable, durable et innovante.

L’ambition de la majorité avec ce budget 2025 est de bâtir une commune plus sûre, plus propre, plus solidaire, plus durable, plus accessible et plus apaisée, où le service public doit être proche et performant, où les réponses aux inégalités se traduisent par des actions concrètes, où les investissements publics contribuent à une transition à la fois écologique, sociale et économique.

Une commune sereine

Dans une commune dense et diverse comme Schaerbeek, garantir un cadre de vie serein est un impératif politique. Cela passe par renforcer la qualité de l’espace public, assurer la sécurité au quotidien, améliorer la propreté des rues, repenser la mobilité dans une logique apaisée, et favoriser un environnement urbain propice à la détente, à la nature et à la transition.

Une commune solidaire

Face aux inégalités sociales et aux fragilités qui touchent de nombreux habitants, Schaerbeek entend renforcer son rôle de filet social et de garant de la dignité humaine.

Une commune qui investit dans ses talents

Schaerbeek est une commune riche de sa diversité sociale, culturelle et générationnelle. Cet accord vise à renforcer le vivre-ensemble à travers des politiques actives de cohésion sociale, un soutien fort au tissu associatif, et une valorisation des dynamiques citoyennes.

Une commune responsable

Gérer une commune avec efficacité et transparence est une condition de confiance et de légitimité. Nos engagements en matière de participation citoyenne, d’accueil administratif, de finances publiques, de simplification des démarches, de gouvernance et de ressources humaines se veulent ambitieux.

1. Une commune sereine

1.1 Espace public

La gestion de l'aménagement de l'espace public est un levier important sur lequel Schaerbeek peut s'appuyer pour améliorer sensiblement la qualité de vie de ses habitantes et habitants. Ce levier permet de favoriser une plus grande convivialité pour toutes celles et ceux qui vivent dans notre commune, une ville à hauteurs d'enfants, la multiplication des espaces déminéralisés et végétalisés ainsi qu'une plus grande biodiversité, le renforcement de la sécurité et l'amélioration de la mobilité, de la propreté et de la qualité de l'air.

Dans tous les projets d'entretien ou de réaménagement de l'espace public, une attention particulière sera portée aux personnes en situation de handicap et/ou PMR. Le renouvellement de la Commission consultative pour la politique de la personne handicapée permet de porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap et/ou PMR et plus largement à un espace public inclusif.

Et plus largement la commune promeut un espace public inclusif et intégralement accessible, conformément au principe STOP auquel souscrit le Collège Schaerbeekois. Il en va de même pour la sécurité routière et en particulier sur le chemin vers l'école et aux abords des écoles.

De même, dans le cadre de chaque projet d'aménagement, l'espace public est autant que faire se peut, rendu perméable aux eaux de pluie. Ceci permet en effet de soulager le réseau d'égouttage, de réutiliser et de valoriser les eaux de pluie, de lutter contre les risques d'inondations, de lutter contre la sécheresse et la canicule en ville et d'éviter les pollutions liées au « tout à l'égout ». Ainsi, le travail sur le « plan eau » permet de lutter contre le risque d'inondation en étudiant les possibilités d'amélioration du maillage bleu du territoire.

La commune continuera également, au travers du budget 2025, d'améliorer l'espace public via la mise en œuvre de son Plan Trottoir et les petits projets d'aménagement de voiries. La plupart des interventions dans ce cadre intègrent le renouvellement de l'installation d'éclairage public. Le travail sera également poursuivi dans le cadre des projets d'espace public dans le cadre des Contrats Ecole Champagnat et Josaphat.

L'asphaltage des voiries schaerbeekaises sera poursuivi dans le cadre de l'entretien régulier des espaces publics de la commune. Il en va de même des projets en marquage ou en fourniture et placement de mobilier urbain.

Au-delà des aménagements de travaux publics qui veillent à implanter de la végétation sur l'ensemble du territoire, les services Espaces verts et Eco-conseil développent plusieurs projets de verdurisation spécifique en invitant les citoyens à prendre part à l'embellissement des quartiers. En 2025, l'Eco-Conseil poursuit l'octroi de primes à la végétalisation en façade et, lors du renouvellement du marché public pour la mise en place de fosses et filins, une attention particulière sera portée à l'augmentation du nombre d'implantations et à la réactivation d'un certain nombre de fosses déjà existantes mais non opérationnelles.

Ce soutien s'ajoute à la volonté globale de végétalisation de nos rues là où cela est possible pour améliorer le cadre et la qualité de vie et la convivialité des quartiers et lutter contre les îlots de chaleur. Il s'inscrit dans le Plan de végétalisation de l'Espace public qui veille à augmenter à la verdurisation de l'espace public, la capacité d'absorption de CO2 et la qualité de vie en créant des îlots de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité en ville.

Enfin, le service des Espaces verts ainsi que le service Eco-Conseil veillent, de façon transversale pour tous leurs projets, à poursuivre une politique de promotion et de préservation de la biodiversité. Ainsi sont systématiquement choisies des espèces vivaces, indigènes et mellifères. De même, les méthodes de travail des jardiniers favorisent la biodiversité : les espaces de prés fleuris sont de plus en plus nombreux et sont fauchés tardivement, des fleurs à butiner sont plantées, et des nichoirs et hôtels à insectes sont installés dans plusieurs endroits de la commune. Parallèlement à la mission du SPEV pour préserver la place de la nature en ville, le service Eco-Conseil a pour mission de sensibiliser, ainsi que d'informer les agents communaux et citoyens schaarbeekoïses afin de les inciter à agir en faveur de l'environnement et tendre vers une gestion environnementale durable.

1.2. Sécurité et prévention

Malgré un contexte budgétaire particulièrement difficile, la commune affirme sa volonté de continuer à placer les moyens humains et financiers dévolus à la zone de police dans ses priorités. Ainsi, la commune ne prévoit pas de réduire son budget affecté à la sécurité.

La zone de police adoptera son nouveau plan zonal de sécurité 2026-2031, qui fixera les priorités stratégiques pour plusieurs années, dans l'attente de la mise en œuvre de la zone de police unique. Le choix de ces priorités continuera à s'opérer sur base des attentes des citoyens identifiées via des enquêtes de sécurité et sur base des attentes des autorités judiciaires et des autorités administratives de la zone, à savoir les bourgmestres de Schaarbeek, Saint-Josse-Ten-Noode et Evere. Elles s'inscriront également dans les plans de sécurité régionaux et fédéraux. La sécurité routière est toujours au centre de l'attention policière ainsi que l'approche multidisciplinaire par quartier et groupes d'auteurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la future Zone de police unique, Schaarbeek veillera à ce que la nouvelle architecture décisionnelle et la répartition des membres opérationnels de la Zone se réalisent dans l'intérêt de la commune.

Conformément au Plan Global de Prévention et de Sécurité de la Région bruxelloise, la zone de police et la commune maintiendront leur antenne de sécurité intégrée au niveau local (Antenne LISA) afin d'offrir la possibilité aux acteurs locaux de coordonner leurs équipes et leurs services comme les gardiens de la paix, les services de la propreté, la police et d'autres partenaires. Dans le respect de leurs compétences respectives, ils travailleront côte à côte afin d'optimiser leur collaboration et les résultats sur le terrain.

L'antenne Lisa installée dans les locaux occupés antérieurement par le Koban Brabant continuera ainsi d'apporter une réponse ciblée aux différentes problématiques spécifiques du Quartier Nord, comme les personnes en errance et l'insécurité présente à proximité des lieux de prostitution. Elle participera également à la lutte contre la vente et la consommation de stupéfiants, en synergie avec les autres services de la Police Locale, et développera le travail de police de proximité avec la plus-value d'être installée dans le même bâtiment que les services de prévention urbaine de la commune. L'équipe pluridisciplinaire de cette antenne maintiendra une présence visible et pédestre dans le quartier, renforcera ses liens avec les associations en charge de la prostitution et avec les travailleurs du sexe, mènera des actions contre les incivilités et sera le point de contact privilégié dans le quartier.

Les différents commissariats continueront à se concentrer sur les quartiers prioritaires qui présentent des problématiques spécifiques comme le trafic de stupéfiants, les incivilités, les cambriolages et la sécurité routière. Des opérations ciblées, coordonnées avec les différents partenaires tels que les services communaux de la propreté, de la prévention ou de la voirie, le service des douanes ou des lois

sociales ou tout autre service permettant une approche pluridisciplinaire et transversale, continueront à être planifiées régulièrement afin de maîtriser les phénomènes insécurisants pour les habitants de notre commune. Ces actions seront renforcées en fonction des constats de terrain afin d'être au plus près des besoins rencontrés et des attentes des quartiers.

Notre zone de police poursuivra ses deux objectifs principaux concernant la sécurité routière : la réduction du nombre d'accidents avec lésions corporelles et la diminution du sentiment d'insécurité en matière de circulation. Les actions policières continueront de porter sur la prévention et la répression des comportements en lien avec la distraction et la visibilité (téléphone portable au volant, non port de la ceinture, signalisation ignorée, etc.), la vitesse inadaptée, la conduite dangereuse ainsi que les contrôles alcoolémie et la conduite sous influence.

Une attention continuera à être portée sur les usagers dits « faibles » (ou "actifs") mais aussi sur le respect du code de la route par les cyclistes et les usagers des trottinettes.

Enfin, depuis sa création, notre Zone de Police a fait de la police de proximité, fondée sur la présence de terrain, la résolution rapide de problèmes et l'approche par quartier, le cœur de son identité. Aujourd'hui, face à l'évolution des contextes sécuritaires, institutionnels, budgétaires et internes, la Zone de Police a été chargée de préparer une réflexion sur son redéploiement zonal afin de préserver et renforcer cette police de proximité (présence dans les quartiers, résolution de problèmes, ancrage communautaire) en adaptant son organisation.

Prévention

Schaerbeek est la 6^e commune la plus peuplée du Royaume de Belgique. La sécurité de celle-ci demande plus de moyens, certes, mais doit d'abord passer par l'aspect préventif car nous croyons que la sécurité ne passe pas uniquement par l'aspect répressif. La prévention est pour la commune de Schaerbeek un pilier inhérent de toute politique de sécurité moderne, juste et inclusive. La prévention se déploie sous plusieurs casquettes :

D'abord la prévention urbaine, qui nécessite des aménagements permettant aux Schaerbeekois et Schaerbeekoise de bénéficier d'un espace public inclusif, sécurisé et apaisé ;

- Par des éclairages modernes et durable.
- Par des aménagements de zones piétonnes, vélos, etc.
- Par une concertation citoyenne concrète avec les habitants des quartiers concernés.

Ensuite la prévention sociale, parce que la sécurité est indissociable de la lutte contre la précarité, les discriminations ou encore l'isolement. Une raison pour :

- Maintenir une présence forte des Travailleurs Sociaux de Rue et des Gardiens de la Paix dans les rues de Schaerbeek
- Soutenir les maisons de jeunes, associations sportives et culturelles, qui jouent un rôle majeur dans la prévention des comportements à risque.
- Soutenir les initiatives de lutte contre les assuétudes
- Lutter activement contre les discriminations au sens large afin de renforcer la confiance dans les institutions locales.

1.3. Propreté

La propreté publique est l'une des priorités de cette mandature. En effet, un espace public propre et agréable participe incontestablement à la qualité de vie et au bien-être de ses usagers, soucieux de vivre et évoluer dans un beau cadre de vie respecté et bien entretenu.

Pourtant, force est de constater que la propreté publique reste un véritable enjeu à Schaerbeek, comme dans l'ensemble de la Région bruxelloise, qui fait face à une véritable recrudescence des faits de salissures.

En 2025, la Commune entend proposer un Plan de Propreté ambitieux visant à améliorer sensiblement l'état de propreté de l'espace public à Schaerbeek. Ce Plan a pour objectif de définir les priorités, les objectifs stratégiques et les actions à mener pour mieux appréhender la problématique de la propreté publique sur le territoire communal, en se basant notamment sur les résultats du vaste processus citoyen (plus de 1500 citoyens touchés) initié sous la précédente mandature.

La propreté publique est l'affaire de toutes et tous. Afin de prévenir les actes de salissures dans l'espace public, il est important de continuellement rappeler les règles en matière de propreté et de gestion des déchets, de sensibiliser, informer, activer de manières diverses et variées les différents publics cibles concernés. Pour ce faire, le Service Propreté multipliera ses actions.

Une campagne de communication à grande échelle et accessible à toutes et tous sera développée. Celle-ci viendra compléter d'autres supports déjà existants tels que des vidéos, des bâches informatives, des flyers et autres supports.

Les actions des facilitateurs de propreté, chargés d'aller à la rencontre des habitants et autres usagers en vue d'informer, de rappeler les règles, d'expliquer, d'induire les bons comportements et d'apporter des solutions à des situations problématiques particulières, seront intensifiées.

La Cellule pédagogique du Service Propreté et Espaces Verts renforcera ses actions de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires sur la thématique de la propreté et développera davantage d'actions à destination du grand public.

En outre, dans la perspective de développer le Pôle Citoyen du Service Propreté et Espaces Verts et d'intensifier les liens et les collaborations avec les Schaerbeekois, les comités de quartiers, le tissu associatif,... le Service Propreté développera un réseau d'Ambassadeurs de la Propreté et continuera à informer les citoyens sur l'état de propreté et d'entretien des rues de Schaerbeek ainsi que sur les actions réalisées au travers de la carte numérique interactive en ligne sur le site communal. Un événement visant l'activation citoyenne sera à nouveau organisé dans le cadre du World Clean up Day avec pour objectif d'encourager le citoyen à devenir acteur de la propreté. En outre, le Service propreté souhaite renforcer les collaborations avec les citoyens en promouvant les différents canaux de contact mis à leur disposition tels que le call center du SPEV ou encore l'application Fix My Street.

Toujours dans cette volonté d'encourager les habitants à prendre part activement à l'amélioration et l'embellissement de leurs quartiers, le Service Propreté lancera par ailleurs un appel à projets visant à soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la propreté publique. Celui-ci s'adressera à toute asbl, club, école ou association de personnes physiques ou morales schaerbeekois désireux de développer un projet, un événement, une activité ou toute autre action de nature à impacter positivement la propreté publique.

Les actions visant à sensibiliser les commerçants au respect des modalités de sortie et de présentation des containers et déchets commerciaux seront également poursuivies. Les phases de contrôle et de répression succéderont aux phases de sensibilisation.

Par ailleurs, Schaerbeek continuera à participer aux échanges de bonnes pratiques proposés dans le cadre des rencontres de l'AVPU (l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine).

Aussi, dans le cadre des différents projets d'aménagements de l'espace public, la Commune veillera à toujours bien intégrer les enjeux de propreté publique aux réflexions amenées dans le cadre de l'élaboration de nouveaux projets urbains.

La commune de Schaerbeek renforcera également sa politique de lutte contre les nuisibles (rats, pigeons, etc.) et élaborera un plan d'actions visant un meilleur contrôle et une meilleure gestion des populations présentes sur le territoire schaarbeekois. A cet effet, la distribution de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons sera notamment poursuivie en 2025.

En 2025, la Commune continuera en outre à équiper les parcs communaux de poubelles de tri. Celles-ci viendront renforcer le réseau de corbeilles publiques existant. Avec ces nouveaux équipements dotés d'une plus grande capacité que les poubelles « classiques », Schaerbeek entend aussi encourager le tri sélectif dans l'espace public. A terme, ce sont près de 50 îlots de tri qui seront répartis sur l'ensemble des espaces verts schaarbeekois.

En parallèle, le Service Propreté mènera une réflexion sur l'optimisation de son réseau de corbeilles publiques, de bulles à verre, de bulles à vêtements et de bulles à huiles, notamment dans une optique visant à lutter contre les dépôts clandestins à leurs abords.

En 2025, la Commune poursuivra également l'objectivation de l'état de propreté de l'espace public au travers de relevés Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) afin d'adapter au mieux ses interventions sur le terrain. Dans la même optique, le Service Propreté aura également recours à l'intelligence artificielle en équipant plusieurs véhicules opérationnels de dispositifs de caméras intelligentes afin de récolter les données utiles permettant de réorganiser les forces de travail opérationnelles sur base des constats observés, d'évaluer l'efficacité de certaines mesures, etc.

Dans le cadre d'une politique proactive de gestion environnementale dans l'ensemble des services de l'administration, notre commune poursuivra en 2025 la réalisation des diverses actions concrètes élaborées dans le plan d'action « ressources zéro déchet 2021-2025 » visant à réduire et assurer une meilleure gestion des déchets au sein de l'administration, sur l'ensemble des sites communaux (établissements scolaires, bureaux, lieux sportifs...).

En outre, Schaerbeek poursuivra cette année encore, en collaboration avec Bruxelles Propreté, l'organisation des déchetteries mobiles dans les différents quartiers. En amenant ce service au cœur des quartiers, la Commune vise à renforcer encore sa lutte contre les dépôts clandestins en permettant aux citoyens d'évacuer plus facilement, plus régulièrement et gratuitement l'ensemble de leurs encombrants. Tout comme l'année dernière, la campagne sera proposée 2 fois au printemps et 2 fois en automne.

En vue de lutter contre le sentiment d'impunité lié à l'accumulation des faits de salissures et en vue de responsabiliser et sanctionner les auteurs de ces actes de malpropreté, les opérations de contrôle et de verbalisation s'intensifieront grâce au renforcement de la Cellule Recherche et Verbalisation, au développement du réseau de caméras intelligentes ainsi qu'au concours de la Zone de Police Bruxelles-Nord, y compris les weekends et en soirée.

Enfin, une attention particulière sera portée au Quartier Nord/ Brabant. Un plan corbeilles permettant de mieux faire face à la grande fréquentation du quartier sera élaboré. Un audit sur les principaux problèmes de propreté dans le quartier sera finalisé. Celui-ci devra permettre d'adapter au mieux la stratégie opérationnelle des Services de Propreté tant communaux que régionaux. Des actions de sensibilisations seront développées à destination des différents publics du quartier en parallèle d'action de contrôle et de verbalisation.

1.4. Mobilité

La politique de mobilité de Schaerbeek vise à améliorer la qualité de vie et l'accessibilité des quartiers, au service des habitants et des usagers.

La circulation locale des riverains, de leurs visiteurs et des clients des commerces sera toujours privilégiée par rapport au trafic de transit. La réduction de ce dernier, en particulier celui des poids lourds, reste un objectif prioritaire, tout en veillant à faciliter la mobilité des Schaerbeekois.

Dès cette première année de la mandature, une méthodologie sera élaborée afin d'identifier les ajustements nécessaires pour limiter les reports indésirables de trafic. La démarche reposera à la fois sur la concertation avec les habitants et sur l'analyse des évaluations des plans de circulation. Une attention particulière sera portée aux rues et avenues Demolder, Vanderlinden, Colignon, Chazal, Haecht, Reine, Rubens, Poste et Deschanel, qui feront l'objet d'un examen détaillé afin de mettre en évidence ce qui fonctionne et ce qui mérite d'être amélioré.

Dans le même esprit, des solutions innovantes seront étudiées afin de renforcer la priorité donnée au trafic de destination par rapport au trafic de transit. L'installation de caméras ANPR ou de bornes rétractables figure parmi les dispositifs envisagés.

La sécurisation des abords d'école demeure une priorité majeure. Elle se poursuivra soit à travers le développement de nouvelles rues scolaires, lorsque les établissements en exprimeront la demande, soit par une présence garantie des Gardiens de la Paix pour sécuriser les traversées piétonnes ou par des projets de réaménagement de voiries.

Comme chaque année, à l'occasion du dimanche sans voiture, le service éco-conseil gérera la délivrance des dérogations et veillera à sensibiliser les publics aux alternatives à la voiture individuelle.

Le dispositif « prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique » est reconduit pour 2025.

Le service Eco-Conseil maintient le système de mutualisation des vélos électriques à l'attention de l'administration communale. Par ailleurs, le plan de déplacement en entreprise (PDE) reste un outil dynamique propre à inviter le personnel à repenser ses moyens de déplacement dans et en dehors du cadre professionnel.

1.5. Stationnement

Dans un contexte budgétaire contraint, la majorité a pris des mesures responsables en cohérence avec la tendance observée dans l'ensemble des communes bruxelloises. Le prix de la carte de riverain est désormais fixé à 37 euros pour la première carte et à 150 euros pour la deuxième.

En parallèle, la commune poursuit une politique de réduction de la pression sur le stationnement. Les suppressions de places restent limitées au strict nécessaire et ne sont réalisées que lorsqu'elles répondent à des impératifs de sécurité ou à une amélioration significative de l'espace public. Cette

approche a déjà conduit à revoir à la baisse le nombre de suppressions initialement prévues dans les projets du quartier Petite Colline et du boulevard Reyers.

En plus de l'attention que porte la commune au stationnement dans les dossiers de réaménagement des voiries et de l'espace public, la nouvelle majorité souhaite développer un nouveau plan de stationnement, avec la mise en place de groupes de travail qui permettront aux citoyens, commerçants et autres parties prenantes de participer et d'être écoutés.

Pour certains projets, la diminution de l'offre de stationnement est néanmoins nécessaire. La majorité analysera dans ces cas les leviers possibles pour compenser la perte de places, de préférence en voirie.

La majorité investit également dans une augmentation de l'offre de stationnement hors voirie, avec une priorité donnée aux riverains. Un projet de mutualisation des parkings est à l'étude dans le quartier de la Reine.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande, tout en demandant aux riverains une contribution mesurée. La carte de stationnement restera valable sur l'ensemble du territoire de Schaerbeek.

La commune va également intensifier les réunions de travail avec Parking Brussels pour assurer la résolution des problèmes dans le processus de constatation et de recouvrement de redevances. Trop nombreux et inacceptables sont les exemples d'amendes disproportionnées pour l'oubli de renouvellement de la carte de riverain.

Par ailleurs, suite à la fin de la tolérance limitée dans le temps par les autorités bruxelloises du dispositif des « visit pas » et des "deux fois deux heures" gratuites par semaine, la commune plaidera auprès de la Région, dans le cadre de la révision de l'ordonnance de stationnement, pour davantage de flexibilité et pour une meilleure autonomie communale.

Afin de garantir l'accessibilité de la commune en voiture pour certains groupes cibles, comme les aidants proches ou acteurs associatifs qui se déplacent au bénéfice des Schaerbeekois, le collège examinera la possibilité et demandera l'autorisation de créer des cartes de dérogation spécifiques.

Enfin, deux mesures complémentaires et justes ont été adoptées dans le cadre des discussions budgétaires. Les bornes de recharge électrique devront désormais supporter un coût de 125 euros par emplacement, afin de compenser l'emprise qu'elles occupent sur l'espace public. De plus, la densité des horodateurs sera réduite, ce qui permettra de diminuer les coûts liés au leasing des appareils.

1.6. Espaces verts et espaces ludiques

1.6.1. Espaces verts

Avec pas moins de 70 hectares d'espaces verts mais aussi de nombreux intérieurs d'îlots végétalisés et de jardins, Schaerbeek est l'une des communes les plus vertes de la région bruxelloise. Comptant 14 parcs sur son territoire, de nombreuses places végétalisées, de prestigieuses artères dévolues à la promenade et de multiples rues agrémentées de parterres, Schaerbeek est un véritable écrin pour la nature et la biodiversité que nous souhaitons préserver et continuer à développer.

Si la commune s'engage depuis de nombreuses années déjà dans une gestion respectueuse de l'environnement et durable de ces espaces verts, notre commune continuera en 2025 ses efforts en matière de gestion différenciée des espaces verts et préconisera spécifiquement les plantes indigènes

et la biodiversité des espèces choisies. A cet effet, le plan spécifique de gestion durable des Espaces verts permet d'optimiser la gestion des espaces verts communaux de manière durable, de répondre aux objectifs du Plan Nature de la Région bruxelloise, de s'adapter aux changements climatiques en visant la réduction des îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols et enfin de rendre l'espace public plus résilient. Le Service Espaces Verts poursuivra en outre ses efforts en matière de compostage et de circularité des déchets verts.

Par ailleurs, en 2025, la commune de Schaerbeek continuera à s'embellir et à se verdurer. Dans le cadre du Plan de Végétalisation de l'Espace Public qui vise à augmenter substantiellement la végétation à hauteur de 10% d'ici 2035 sur notre territoire, une attention spécifique est accordée pour chaque projet de réaménagement en matière de végétalisation afin de rendre l'espace public plus qualitatif et plus durable (CRU, contrats de quartiers, Plan trottoirs, etc.). Ainsi, la Commune saisira chaque occasion qui lui est donnée pour multiplier les petits espaces verts et planter des arbres adaptés à chaque site là où c'est possible.

Toujours dans le cadre du Plan de végétalisation, elle poursuivra aussi son soutien aux habitants qui souhaitent contribuer à verdurer leur quartier notamment par l'adoption de fosses d'arbres, l'installation de bacs à plantes et de plantes grimpantes en façade, la création de jardinets le long des façades, etc.

Outre ces objectifs liés à la végétalisation de l'espace public, ce plan permet en outre de travailler simultanément sur d'autres objectifs variés, mais intrinsèquement liés, tels que la préservation et le développement de la biodiversité urbaine, le renforcement des maillages verts et bleus et la diminution des émissions de CO₂.

Dans le cadre du plan de gestion de l'eau du Parc Josaphat, des actions prioritaires ont été identifiées. Celles-ci viseront principalement à améliorer la qualité des eaux au cœur de la vallée humide. En 2025, la première étape du plan sera enclenchée par la mise en assec des étangs permettant le curage des vases et l'assainissement du fond.

Une attention particulière sera également portée au Parc Reine Verte situé dans le quartier Nord/Brabant tant en termes d'embellissement et de gestion des espaces et des eaux que d'activation et réappropriation du parc par les habitants du quartier.

1.6.2. Espaces ludiques et de détente

Les aires de jeux participent indéniablement à l'embellissement et à la dynamisation des espaces publics, de même qu'elles contribuent indiscutablement à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitantes et habitants en étant de véritables lieux d'évasion, de liberté et de créativité pour les enfants et les jeunes, mais aussi des lieux de détente, de rencontre et de socialisation importants pour de nombreuses familles et publics de culture et d'origines diverses.

En 2025, la Commune poursuivra donc le développement du maillage jeux à Schaerbeek, conformément à sa note stratégique « Plaines de jeux » adoptée en 2020, en vue de renforcer et améliorer encore l'offre existante, laquelle compte actuellement 18 espaces ludiques répartis sur l'ensemble du territoire communal (16 aires de jeux communales et 2 aires de jeux régionales).

Le parc de la Jeunesse connaîtra notamment une profonde transformation courant du dernier trimestre 2025. Le réaménagement de ses espaces, totalement repensés, prévoit entre autres l'aménagement d'un pumtrack, ainsi qu'un grand parcours accrobranche. En outre, le parc comptera également un nouvel espace dédié à la petite enfance (0-4 ans). Ces nouvelles installations ludiques et récréatives ambitieuses viendront renforcer l'attractivité du parc, lequel sera par ailleurs aussi davantage verdurisé pour en faire un véritable écrin de verdure et lieu de détente.

Le petit îlot de la rue Van Dyck sera lui aussi profondément réaménagé pour pouvoir y accueillir une

nouvelle plaine de jeux aux espaces et modules beaucoup plus qualitatifs. Le projet prévoit, tout en portant une attention particulière au caractère intergénérationnel de cette aire ludique, la création de 2 espaces de jeux, un premier pour les tout-petits (0-3 ans) et un second pour les plus âgés, ainsi que de chill zones. La verdurisation de cet espace occupe par ailleurs également une place centrale dans la réflexion en vue de faire de ce petit endroit un réel îlot de fraîcheur invitant à y venir se détendre. Le quartier étant densément peuplé, peu végétalisé et peu équipé, la rénovation de cette plaine de jeux constitue une réelle plus-value.

En parallèle à la finalisation de ces deux projets, la Commune veillera par ailleurs en 2025 à la bonne poursuite et réalisation d'autres projets ambitieux tels que le projet Huart Hamoir ou celui de l'Avenue des Jardins.

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue Huart Hamoir, une nouvelle plaine de jeux intergénérationnelle remplacera les aménagements existants au centre du square. Elaboré en concertation avec les habitants et usagers du quartier via divers ateliers participatifs, un projet ambitieux offrant de nombreuses opportunités ludiques, fait actuellement l'objet d'une demande de permis d'urbanisme soumise auprès d'Urban.brussels.

Suite à différentes rencontres avec les habitants du quartier, le Parc de l'Avenue des Jardins et son actuelle aire de jeux seront également réaménagés en vue d'y accueillir de nouvelles plantations ainsi que du mobilier récréatif et de détente de qualité répondant aux différentes attentes formulées. Concrètement, le nouveau projet comprendra l'agrandissement de l'aire de liberté pour chiens existante, le renouvellement de l'aire de jeux et l'aménagement d'une zone de détente. A noter que tout comme dans les autres projets précités, une attention particulière est accordée à l'intergénérationnel et à la création d'une offre spécifique pour les tout-petits mais aussi à l'accessibilité de l'aire de jeux pour les PMR et à l'installation de modules inclusifs.

Enfin, en 2025, la Commune continuera de veiller à amener de manière plus systématique, dans le cadre de ses nombreux projets de réaménagement, une réflexion autour du potentiel ludique des espaces concernés (expl. : introduction de petites implantations ludiques : création de marelles, installation de petits modules de jeux, etc.) en vue de permettre aux enfants de mieux s'approprier l'espace public.

Pour rappel, le plan de végétalisation de l'espace public, qui s'inscrit dans le Plan Climat et le Plan de gestion durable des Espaces verts, a pour objectif ambitieux d'augmenter substantiellement la végétation en milieu urbain à hauteur de 10% d'ici 2035 sur notre territoire. Véritable plan directeur de l'administration, il permet notamment via son plan d'actions et la réalisation de ces objectifs opérationnels de multiplier les petits espaces verts et de planter des arbres adaptés à chaque site là où c'est possible. S'inscrivant dans un cadre plus large, ce plan vise à mettre en œuvre, au niveau local, plusieurs objectifs régionaux, fédéraux et même européens en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il permet ainsi de travailler simultanément sur des objectifs aussi variés, mais intrinsèquement liés, que la végétalisation de l'espace public, la préservation et le développement de la biodiversité urbaine, le renforcement des maillages verts et bleus et la diminution des émissions de CO2.

Elle maintient son effort vers une gestion durable des espaces verts sans pesticide.

1.7. Environnement, climat et développement durable

En mars 2021, le Collège des Bourgmestre et Échevins se fixait pour objectif de diminuer les

émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Commune de 40% en 2030 par rapport à 2005, tout en ayant l'ambition de tendre vers une diminution de 55% afin de s'aligner sur les nouveaux objectifs européens. Cet engagement s'accompagnait également d'un objectif d'adaptation visant à anticiper et à répondre aux effets des changements climatiques présents et à venir.

Principal outil de pilotage en la matière, le Plan Climat approuvé par le Conseil communal en juin 2022 dévoile la stratégie communale en matière de lutte contre le réchauffement climatique et ses effets, et ce conformément aux objectifs fixés par le Collège. Il fixe le cadre général de l'action, y compris pour les partenaires externes, et fait office de feuille de route, notamment pour l'administration communale.

Le budget 2025 permet de maintenir l'effort d'une mise en œuvre et d'une publicité la plus large autour du Plan Climat. Les différentes actions menées ou à mettre en œuvre sont ainsi répertoriées, mises en lumière et accompagnées pour une plus grande efficacité pour décupler et optimiser les effets du Plan Climat.

Le budget 2025 permet également, en termes d'énergies, de se concentrer sur la question des communautés et des partages d'énergie. Une manière de valoriser plus encore les différentes toitures du patrimoine communal en valorisant encore mieux son parc photovoltaïque.

Afin de prévenir les risques d'inondation ainsi que d'éviter la pollution des cours d'eau, la Majorité mènera une politique visant à éviter le « tout à l'égout ». Des attentions particulières seront menées afin de récupérer et réutiliser les eaux de pluies en provenance des toitures (dans le cadre des permis d'urbanisme ou d'accompagnement de citoyen dans l'installation de citernes), protéger la verdurisation des îlots intérieurs et rendre l'espace public plus perméable (choix des matériaux et végétalisation).

Le service Eco-Conseil continuera en 2025 son travail destiné à rendre les marchés publics plus durables comme ce fut déjà le cas pour le catering, les distributeurs de boissons froides, les produits d'entretien, l'évènementiel, etc.

1.8. Urbanisme

L'urbanisme constitue un levier essentiel pour garantir à toutes et tous un habitat digne, de qualité et durable. C'est aussi un levier important de soutien à l'entrepreneuriat et d'orientation de la politique de développement communal.

La majorité communale entend promouvoir une approche équilibrée, conciliant exigences esthétiques, réalités économiques, préservation du patrimoine et impératif d'amélioration de la performance énergétique du bâti.

1.8.1 Amélioration du service aux citoyens

Depuis l'installation du nouveau Collège, plus d'une centaine de demandes de permis ont été traitées avec une attention particulière portée à la qualité du service rendu aux citoyens. Ce travail est bien engagé et sera intensifié au cours des prochaines années à travers plusieurs axes d'action :

- Développer un accompagnement et un conseil personnalisé, y compris en amont du dépôt des demandes de permis ;
- Maximiser la simplification administrative ;

- Simplifier la réglementation et minimiser les « couches » réglementaires
- Garantir le respect strict des délais prescrits et viser des délais raccourcis ;
- Assurer la constance et la cohérence dans les positions tenues par les services ;
- Promouvoir la création de logements adaptés aux besoins réels de la population bruxelloise ;
- Intensifier la lutte contre les divisions illégales d'immeubles et contre les marchands de sommeil.

1.8.2 Soutenir le développement de commerces horeca

La commune dispose d'une ligne de conduite définissant les conditions d'octroi de permis d'urbanisme pour l'ouverture d'établissements horeca. Actuellement, à titre d'exemple, ce document interdit toute nouvelle installation en dehors des noyaux commerciaux, sauf en cas de reprise d'un établissement existant. La commune souhaite faire évoluer ce cadre afin de favoriser l'émergence de projets horeca de qualité. Et ce afin de clarifier les attendus de la commune, assurer un cadre clair et constant et soutenir le développement économique communal

1.8.3 Taxe sur l'exécution des permis d'urbanisme

En 2024, une taxe spécifique sur l'exécution des permis d'urbanisme a été instaurée. Son objectif est de couvrir les coûts supplémentaires générés par les travaux, notamment en matière de sécurité, de propreté publique et de gestion climatique.

Cette taxe est calculée sur la base de tarifs au m² ou à l'unité, selon la nature des travaux, avec un minimum forfaitaire fixé à 100 €. Les services de la taxation et de l'urbanisme travailleront en étroite coordination afin de garantir un processus fluide et efficace.

Les premières perceptions interviendront en 2025 et continueront à croître en 2026 et 2027, aussi sur base des rentrées des projets régionaux. Ainsi, la taxe viendra renforcer la capacité de la Commune à accompagner l'urbanisation de manière durable et responsable.

1.9. Développement territorial

La majorité schaarbeekoise s'engage à défendre les intérêts de la commune dans les grands projets régionaux (Josaphat, Mediapark, Quartier Nord), en veillant à la concertation citoyenne, à la mixité des fonctions et à l'ambition environnementale. Les projets incluant logements, espaces verts et infrastructures de quartier seront privilégiés. Une information claire, avec calendrier, sera fournie aux riverains, et un Atelier du Projet Urbain permettra à terme une co-construction avec habitants et entreprises.

1.9.1. Friche Josaphat

Concernant le site Josaphat, la majorité analysera les permis de lotir et d'urbanisme au regard de ses intérêts. Toute urbanisation menée par la Région amènera la majorité à réclamer un parc public ambitieux et la préservation d'une zone dédiée à la biodiversité, le développement et le financement d'une école, d'une salle de sport et de deux crèches

1.9.2. Mediapark

La commune soutiendra le développement rapide du site de Mediapark et plaidera auprès de la STIB

pour la mise en place des solutions de mobilité nécessaires à sa bonne accessibilité. Une attention particulière à la préservation du Bois Georgan sera également pleinement défendue. La majorité veillera à assurer la présence d'équipements en suffisance dans le quartier pour accueillir les nouveaux habitants. L'offre scolaire secondaire sur le site Mediapark sera axée autour de domaines d'études en rapport avec les médias. Par ailleurs, un point d'attention sera également porté à l'information aux riverains et aux nuisances générées par les chantiers. La commune veillera aussi à la bonne coordination de ces derniers afin de minimiser les nuisances pour les riverains.

1.9.3. Quartier Nord

Dans le projet de réaménagement du site de la gare du nord, la commune veillera à la sécurité, l'implantation de commerces de qualité et la présence d'équipements publics en suffisance pour répondre aux besoins du quartier. En revanche, la majorité est fortement défavorable à la présence du stationnement des bus dans l'espace public au détriment de la qualité de ce dernier et demandera des alternatives.

1.9.4. Tram 15

La création de la future ligne de tram 15 constitue une avancée majeure pour la mobilité bruxelloise et renforcera l'accessibilité du quartier Nord et de la gare du Nord. La commune de Schaerbeek se réjouit de ce développement, qui s'accompagne d'une redistribution de l'espace public en faveur des piétons, des cyclistes et des transports en commun, ainsi que d'un gain significatif en végétalisation et en qualité urbaine. Le collège a émis un avis favorable conditionnel à ce projet car il demande encore des améliorations de celui-ci. En effet, une attention particulière est notamment demandée aux points suivants : l'absence de vision globale pour la place Bolivar, le risque de report de trafic dans les quartiers résidentiels, la nécessité de veiller aux continuités des cheminements actifs et à la qualité des aménagements. La majorité insistera également sur la coordination avec d'autres projets en cours dans le quartier Nord.

1.9.5. Parkway

La majorité plaidera pour des solutions d'aménagements plus durables et qualitatifs de la zone dite Parkway, ainsi que pour le financement par la Région bruxelloise de la mise en œuvre du Parkway (restructuration de l'entrée de la E40).

1.10. Rénovation urbaine

À Schaerbeek, la rénovation urbaine constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer la cohésion sociale et répondre aux défis de la densité et de la transition écologique. Les contrats de quartier et le contrat de rénovation urbaine sont des outils stratégiques qui permettent d'investir dans les infrastructures, le logement, les espaces publics et la vie de quartier, en partenariat avec la Région et les acteurs locaux.

Notre ambition est de poursuivre ces dynamiques avec une attention particulière pour l'équilibre entre projets immobiliers, équipements collectifs, espaces publics et soutien aux initiatives citoyennes, afin de construire une ville plus inclusive et durable.

Le **Contrat de quartier Pogge** au cœur de Schaerbeek est le plus avancé. Il a déjà permis de créer des espaces publics autour des places Pogge et de Houffalize (ainsi que les voiries alentours). Il vise à renforcer le logement public et abordable, avec la création et la rénovation de logements sociaux. En 2025, RenovaS suivra la finalisation des travaux pour les fermettes Jérusalem, créant une crèche de 49 places, 6 logements sociaux, un espace polyvalent et un potager collectif en toiture. Les travaux pour

le nouveau centre culturel de Schaerbeek 'SKA' sont également dans leur dernière phase. Avec 2.150 m² répartis sur 2 salles de spectacle, 4 espaces polyvalents, 1 fablab et des bureaux, Schaerbeek se dote d'une infrastructure à hauteur de la dynamique socio-culturelle de la commune.

Le Contrat de quartier **Stephenson** est passé de la phase conception à la phase de chantier. La zone est marquée par la présence d'infrastructures ferroviaires et un tissu résidentiel dense. Il est prévu de recréer une salle de sport polyvalente de 1.600 m², des espaces pour les activités d'accompagnement extra-scolaire et une crèche de 35 places sur le site Tamines. Enfin, les friches et espaces délaissés le long des voies ferroviaires seront reconverties en parc de promenade et de jeu de plus de 5000m². Ainsi les différentes opérations insuffleront une vraie bulle d'oxygène au bien-être et vivre ensemble dans le quartier.

Dans le contrat de quartier **Petite Colline**, le projet spatial du parc Reine-Verte prévoit d'améliorer considérablement la fonctionnalité et la convivialité de ce beau parc en intérieur d'ilot. En plus d'interventions ponctuelles sur les équipements ludiques et sportifs, il sera créé une ouverture vers l'école primaire néerlandophone afin de générer une forte activation par les familles de l'école.

Plus haut dans le quartier, le nouveau collège a adopté l'avant-projet pour le réaménagement de l'espace public sur la place Lehon et dans les rues Hancart, Degreef et Vandermeersch. Le collège a tenu compte des besoins de stationnement dans le quartier. Alors qu'il était prévu de supprimer 40 places de stationnement, seules 20 places disparaîtront dans le projet adopté. Le collège a opté pour un équilibre en termes de sécurité routière, verdurisation et stationnement.

Les phases de conceptions vont également se poursuivre pour plusieurs équipements inscrits au programme (une crèche communale néerlandophone de 50 lits ; un équipement santé-social-jeunesse de 1050m²). En matière de logements, les projets se poursuivront sur 4 bâtiments vides ou négligés pour une opération globale de rénovation permettant de créer 13 logements à caractère social.

Le **Contrat de Rénovation Urbaine Saint-Lazare** constitue un projet majeur à l'échelle intercommunale autour de la gare du Nord. En 2025, plusieurs réalisations avancent : la crèche de la rue d'Hoogvorst est en phase de permis alors que le chantier de la Hip Hop School rue Rogier se poursuit. Parallèlement, les travaux de l'équipement Quarbuur place de la Reine avancent afin de créer un passage vers la Maison des Arts et de développer un véritable pôle étudiant avec des kots, des salles polyvalentes et l'espace événementiel « Le Forum ». Enfin, les animations Living Reine dynamisent la vie sociale en renforçant le lien entre habitant·es et étudiant·es des quatre hautes écoles, à travers des activités sportives, culturelles et créatives favorisant l'appropriation collective de l'espace public.

Schaerbeek poursuit une stratégie ambitieuse et cohérente de transformation urbaine. Ces projets combinent investissements en logement, espaces publics, équipements collectifs et participation citoyenne, dans une logique de durabilité et de justice sociale. Ils actionnent les leviers pour améliorer concrètement la vie quotidienne des Schaerbeekois.

2. Une commune solidaire

2.1. CPAS

L'accord de majorité traduit une volonté ferme : celle de garantir une politique sociale ambitieuse, inclusive et tournée vers l'émancipation des bénéficiaires.

La majorité communale et le CPAS accorderont une priorité absolue à la lutte contre la pauvreté et la précarité, en mobilisant l'ensemble des moyens disponibles pour soutenir les Schaerbeekoïses les plus fragilisés.

Un accompagnement social émancipateur

Le CPAS de Schaerbeek sera mobilisé autour de la mise en œuvre d'un **parcours d'accompagnement social individualisé**, visant l'autonomie du plus grand nombre et incarnant une vision émancipatrice de l'action sociale.

La majorité entend mener une politique active d'insertion, qui considère l'emploi et l'activité comme de puissants leviers de dignité et d'émancipation sociale. Le CPAS veillera à activer pleinement les **projets individualisés d'insertion sociale**, à travers des formations adaptées, des stages et apprentissages linguistiques, des expériences de bénévolat dans le secteur public ou associatif.

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, nous avons décidé de renforcer nos équipes. Le recrutement en 2025 de **14 assistants sociaux supplémentaires** constituera une étape décisive pour ramener la charge de travail à un niveau acceptable et garantir un suivi personnalisé des bénéficiaires. Cet effort permettra de réduire significativement le nombre de dossiers suivis par chaque assistant social et d'améliorer l'accompagnement social.

2.1.1. Une politique de personnes âgées à repenser

Des contraintes financières et le coût de rénovation disproportionné ont rendu inévitable la fermeture de la **Maison de Repos Albert De Latour**. Dès le début de la mandature, la recherche de solutions pour les résidents et le personnel a constitué une priorité.

Saluons l'accord trouvé avec les organisations syndicales, permettant **d'accompagner au mieux les travailleurs** concernés dans cette transition.

En parallèle, les services du CPAS s'emploient à **garantir à chaque résident une solution d'hébergement** adaptée.

En ce qui concerne l'avenir du site Albert De Latour, une réflexion approfondie est en cours.

2.1.2. Absorber l'impact des décisions fédérales

Les mois à venir seront aussi critiques pour répondre aux mesures fédérales qui vont fortement affecter le CPAS et son fonctionnement.

Tout d'abord, la décision de limiter dans le temps les allocations de chômage entraînera inévitablement un **afflux de nouveaux bénéficiaires**, privés de ressources et nécessitant un accompagnement renforcé vers l'emploi. Une analyse d'impact est en cours et sera suivie d'un plan opérationnel. Le CPAS préparera ces changements attendus pour le premier janvier 2026, même si la hauteur et les modalités de financement fédéral reste très incertain.

En même temps, la **suppression de plusieurs subsides fédéraux** essentiels (programme familles monoparentales, lutte contre la pauvreté infantile, participation et activation sociale) fragilisera également nos dispositifs. Cette nouvelle réalité budgétaire nécessitera des adaptations intelligentes. Il s'agira notamment d'intégrer au mieux les apprentissages des programmes divers dans le fonctionnement quotidien des travailleurs sociaux.

2.1.3. Opérer dans un contexte budgétaire difficile

Comme l'ensemble des CPAS du pays, celui de Schaerbeek doit faire face à une conjoncture budgétaire extrêmement difficile.

Face à ces défis, nous pouvons compter sur **le soutien déterminé des autorités communales**. La majorité a acté que la couverture sociale des ayants-droits restera garantie, en fonction de l'évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration.

Parallèlement, nous serons attentifs à l'évolution des aides complémentaires et leur application sur base des lignes de conduite. Tout d'abord pour garantir une réponse adéquate aux besoins des bénéficiaires. Mais aussi dans le but d'assurer une attribution uniforme, efficace, traçable et en phase avec les enveloppes budgétaires prévues.

Pour préserver notre capacité financière de répondre aux besoins des Schaerbeekoïses, nous poursuivrons une politique de rationalisation et de **mutualisation des services avec la commune**, afin de réduire les coûts de support sans affecter les services rendus aux citoyens.

Dans ce cadre, nous menons aussi un travail d'objectivation sur l'utilisation et le coût de nos bâtiments administratifs et de notre patrimoine. Ainsi, une réflexion est en cours sur **l'avenir du siège actuel du CPAS** au Silver Building, dont la location génère des coûts élevés. L'objectif est de devenir propriétaire d'un bâtiment accessible à tous les Schaerbeekoïses, garantissant un siège durable et adapté pour nos équipes.

2.1.4. Des associations et employés engagés

Le CPAS de Schaerbeek continuera et **renforcera la coordination de l'action sociale** à travers la CASS (Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek), en étroite collaboration avec la Coordination sociale de Schaerbeek (CSS).

Enfin, soulignons le rôle fondamental du personnel social. **Les travailleurs sociaux sont au cœur de notre action** et constituent la clé de voûte de notre politique sociale. Leur bien-être, leurs conditions de travail et l'encadrement nécessaire à l'accomplissement de leurs missions resteront des priorités stratégiques de cette mandature.

2.2. Egalité des chances

Schaerbeek est une commune marquée par une grande diversité culturelle, linguistique et sociale. Le budget 2025 maintient l'effort pour devenir un territoire sans racisme, discrimination ou inégalités. Il permet au service ad hoc de continuer son travail pour une approche intersectionnelle de l'égalité des chances et des genres et de lutte contre les discriminations. Ce qui passe par un accompagnement de l'ensemble des services administratifs communaux pour que tout citoyen soit accueilli et bénéficie du même traitement exempt de stéréotypes et dans le respect des différences culturelles et religieuses, afin d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Il maintient le soutien aux associations actives dans la lutte contre les violences faites aux

femmes, la sensibilisation et la formation du personnel communal et de la police pour assurer prévention, protection et justice.

Le soutien à la maison des femmes est maintenu et revalorisé.

Il maintient la sensibilisation et la prévention sur les enjeux LGBTQIA+ à Schaerbeek. Cela inclut le développement et la visibilité de campagnes spécifiques, ainsi que la formation du personnel communal et des futurs enseignants sur les thématiques LGBTQIA+.

Il permettra également d'améliorer encore l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, y compris les handicaps invisibles comme à l'hôtel communal ou aux services ouverts aux citoyens de Schaerbeek.

2.3. Logement

Schaerbeek, à l'instar de l'ensemble de la Région bruxelloise, fait face à une crise profonde du logement. Celle-ci se traduit avant tout par un déficit de logements abordables et de qualité, aggravant les inégalités sociales et territoriales. Cette situation est accentuée par une augmentation continue des loyers, depuis 10 ans.

C'est dans ce cadre que nous prévoyons une réforme de la taxe sur la location des chambres meublées pour assurer une juste contribution par les propriétaires de maisons de rapport et assurer que le logement familial ne subisse pas davantage de pression à Schaerbeek.

Par ailleurs, la commune entend assumer pleinement ses responsabilités en matière de logement et s'engage dans une stratégie globale articulée autour de trois axes :

- Développer et diversifier l'offre de logements abordables et de qualité,
- Protéger les habitants contre le mal-logement, les expulsions et les discriminations,
- Renforcer la solidarité et l'accompagnement social, en particulier pour les publics les plus vulnérables.
- Soutenir les occupations temporaires, là où c'est pertinent

La commune sera partenaire du développement d'une politique du logement ambitieuse et innovante. Cette politique repose sur des partenariats étroits avec les acteurs institutionnels, les associations locales, et l'ensemble des pouvoirs publics compétents.

Notre ambition est claire : soutenir chaque Schaerbeekois à trouver un logement digne, adapté et accessible, tout en contribuant à un développement harmonieux et équilibré des quartiers.

2.3.1. Développement de logements sociaux et abordables

En matière de logement social, Schaerbeek s'inscrit dans l'objectif régional de tendre vers 15% de logements sociaux sur son territoire. Actuellement, Schaerbeek dispose de 2.552 logements sociaux (représentant 4,34% du parc locatif). Afin d'augmenter le patrimoine, la commune se montre un partenaire actif de CityDev, de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et du Fonds de Logement.

La commune s'engage également à soutenir la rénovation et la modernisation du parc existant du Foyer Schaerbeekois, en mobilisant des financements régionaux et fédéraux pour concrétiser le

masterplan 2015-2025 et lancer le futur plan décennal d'investissement. Les biens communaux que la commune acquiert et développe à travers les programmes de rénovation urbaine, continueront à être transférés au Foyer Schaerbeekois. Sur base de notre politique de développement et de rénovations, le vide locatif sera fortement réduit.

L'Agence schaerbeekoise immobilière sociale (ASIS) poursuivra son rôle essentiel de mise en location de logements privés à loyers modérés.

Enfin, la commune demandera au futur Gouvernement régional et à Bruxelles Logement la poursuite du Plan Urgence Logement et la continuation de subsides permettant de financer un poste de référent logement ainsi que des projets spécifiques.

2.3.2. Lutte contre le mal-logement, les loyers excessifs et les expulsions

La commune mènera une action volontariste pour protéger les locataires et combattre les pratiques abusives, notamment à travers le dispositif ILHO. La commune s'oppose à l'inoccupation par la taxation, la préemption et le recours au droit de gestion publique, tout en favorisant les conventions d'occupation temporaire avec les collectifs.

La commune et le Foyer Schaerbeekois vont aussi collaborer plus étroitement pour que les logements sociaux en attente de rénovation puissent faire l'objet d'un maximum d'occupations temporaires, tout en réduisant les squats qui présentent un danger pour la salubrité et la sécurité publique dans les bâtiments.

Aussi, de nombreuses rencontres ont eu lieu ou sont en cours avec les associations locales actives (Union des Locataires de Schaerbeek, Loyers négociés, Woningen123Logements, StopExpulsions), afin de renforcer les collaborations et coordonner les actions.

2.3.3. Renforcer l'accompagnement social

Suite à la disparition des logements d'urgence du CPAS, une réflexion est prévue pour répondre aux besoins immédiats et impérieux.

Ainsi, les collaborations entre le CPAS et le Foyer Schaerbeekois seront structurées avec une attention particulière pour les situations d'urgence. Une convention entre le CPAS et le Foyer Schaerbeekois est en préparation afin de permettre des dérogations à l'ordre chronologique, en conformité avec l'article 35 de l'ordonnance relative aux organismes de logement social. Des quotas clairs et conditions précises et un accompagnement sur mesure seront développés pour répondre au mieux aux urgences sociales vécues par les Schaerbeekois.

Cet outil viendra compléter l'outil de logements de transit qui est géré de manière coordonnée entre le CPAS, l'ASIS et la Commune.

La commune suit également de très près la revente par Infrabel des logements dans la rue de Progrès. Après l'abandon de son projet initial et 15 ans d'occupation temporaire, nous appuyons les demandes des habitants à la recherche d'une solution digne. Auprès d'Infrabel, nous insistons pour que les moyens nécessaires soient mis à disposition de manière à pouvoir octroyer aux occupants une prime de départ, un mécanisme d'indemnisation des travaux réalisés par les occupants et un accompagnement individuel et collectif. En complément, nous demandons que la vente des immeubles permette de remettre sur le marché des logements à un coût accessible.

2.4. Cohésion sociale

Schaerbeek connaît une forte dynamique démographique et une grande diversité culturelle et sociale. Cette richesse est une opportunité, mais elle exige aussi une attention particulière à la cohésion sociale, afin que chaque Schaerbeekois et Schaerbeekoise, dans sa différence et ses particularités, puisse participer activement à la vie de son quartier et de sa commune.

La cohésion sociale ne se décrète pas : elle se construit au quotidien, à travers le dialogue, la rencontre et l'action collective. Schaerbeek doit être un lieu où l'on vit ensemble, où les habitants se reconnaissent dans leur quartier et trouvent des espaces d'expression, de solidarité et de convivialité.

Celle-ci implique que chaque Schaerbeekois, dans sa différence et ses particularités, participe activement à la vie de son quartier, de sa commune, et enrichisse ainsi le dialogue social et local.

Les **partenaires de la majorité** renforceront davantage cette dynamique qui enrichit la commune sur le plan humain, culturel et social et contribue à un sentiment accru du bien vivre ensemble. Notre coopération culturelle stimule le rapprochement des personnes avec une attention explicite pour des rassemblements de petite taille.

Schaerbeek est riche de ses activités et de ses nombreux acteurs sociaux et culturels en constante effervescence. Les initiatives, qu'elles soient communales ou portées par des acteurs privés, dans les domaines culturels, sportifs, sociaux, familiaux et bien d'autres, seront soutenues, encouragées et développées chaque fois que cela sera possible et pertinent.

La commune entend renforcer son rôle d'espace de rencontre favorisant l'appropriation collective de l'espace public, le dialogue entre générations et la rencontre des cultures. Schaerbeek mettra également en valeur le partage des savoirs et des savoir-faire, en veillant à ce que ces initiatives bénéficient aussi aux habitants les plus fragilisés.

2.5. Santé

Bien que la santé ne soit pas une compétence directe de la commune, elle joue un rôle fondamental dans le développement local et la qualité de vie des Schaerbeekois. L'accord de majorité prévoit que la santé sera une dimension transversale à l'élaboration de toute politique communale tout au long de la législature.

La prévention et la promotion de la santé seront un axe intégré de la politique communale, qui s'appliquera de manière transversale dans l'élaboration des contrats de quartiers, des plans de mobilité, d'alimentation, d'environnement, ...

La majorité maintiendra une collaboration avec la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek (la CASS) pour la promotion à la santé et la prévention continuera à répondre aux appels d'offre du contrat local social-santé via le CPAS.

Les représentants communaux au sein de la structure des hôpitaux IRIS travailleront à mieux aligner la gestion hospitalière Paul Brien sur les besoins des habitants, notamment en matière de prévention et en renforçant les liens avec les services spécialisés du réseau régional.

En 2025, la majorité continuera de soutenir, dans le cadre de ses politiques de prévention urbaine, la présence sur son territoire de dispositifs médico-sociaux de lutte contre les assuétudes (projet Lama), en particulier dans les quartiers concernés par la problématique.

Le projet du Conseil Local d'Alimentation Durable (CLAD) sera poursuivi en 2025.

L'année 2025 sera également consacrée à la cartographie des acteurs de la Santé sur Schaerbeek.

2.6. Culte

Schaerbeek est une commune multiculturelle et multiconfessionnelle où cohabite une grande diversité de traditions spirituelles et religieuses. On y recense actuellement 13 mosquées (dont 4 reconnues), 11 églises catholiques, une église protestante et une maison de la laïcité.

Cette diversité illustre la richesse de notre commune, mais aussi la nécessité de développer une approche équilibrée, respectueuse de la liberté de culte garantie par la Constitution et d'autres dispositions légales supranationales.

3. Une commune qui investit dans ses talents

3.1. Crèches, accueil de la petite enfance et familles

Schaerbeek compte 5000 enfants âgés de 0 à 3 ans, soit près de 4% des habitants de notre commune.

Les structures d'accueil jouant un rôle important dans le développement de l'enfant et permettant d'offrir davantage de possibilités aux parents de se former, de chercher un emploi ou de concilier travail et vie de famille, la Commune, en collaboration avec l'asbl Crèches de Schaerbeek cherchera donc en 2025 à augmenter encore le nombre de places en crèches.

Pour ce faire, elle soutiendra notamment via l'asbl Crèches de Schaerbeek, la reprise dans le giron des crèches communales de la Crèche « Courte Echelle » initialement organisée par le CPAS. Cette reprise permettra d'augmenter la capacité d'accueil du lieu qui passera de 24 à 60 lits. A noter qu'une partie des places est prioritairement réservée aux parents s'inscrivant dans un processus d'insertion socio-professionnelle auprès du CPAS.

La crèche communale « Les Étoiles Filantes » se trouvant actuellement dans le complexe scolaire Roodebeek, sera par ailleurs relocalisée à la rue Evenepoel et verra sa capacité augmenter de 12 lits.

Avec ces deux projets, l'asbl Crèches de Schaerbeek comptant 767 lits pour 18 milieux d'accueil, verra donc sa capacité totale passer à 815 lits pour 19 milieux d'accueil.

La Commune veillera par ailleurs en 2025 à la bonne poursuite et réalisation d'autres projets en cours qui permettront à terme d'augmenter encore la capacité d'accueil communale, en collaboration avec l'asbl Crèches de Schaerbeek.

L'accord de majorité reconnaît que le rôle de parent est exigeant et que les autorités publiques doivent offrir un soutien adéquat pour aider les familles à Schaerbeek.

En 2025, le Collège poursuivra un soutien financier et matériel aux consultations d'enfants de l'ONE.

Celles-ci, avec les crèches et la médecine scolaire, forment un maillage précieux de santé dans les quartiers.

Des collaborations avec le CPAS seront encouragées pour lutter contre certaines problématiques de santé (obésité).

Des activités d'échanges et de soutien adaptées à chaque tranche d'âge, telles que des petits déjeuners/ débats et des ateliers intergénérationnels seront développées avec l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) et l'asbl PEPSS (Partenaire pour l'Enfance la Parentalité et la Santé à Schaerbeek).

En 2025, le Collège prolongera son soutien à l'action des services d'aide à domicile aux familles qui doivent être accompagnées, notamment via un soutien à l'asbl « A vos côtés 1030 ». Le soutien aux familles monoparentales sera amélioré notamment en informant sur les droits liés à la pension

alimentaire. Le CPAS s'inscrira dans la poursuite du projet MIRIAM par l'affectation d'un assistant social spécialement dédié aux problématiques de la monoparentalité.

La commune continuera à travers de l'asbl communale PEPPS à organiser les consultations ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) communales en vue de promouvoir le bien-être et la santé des enfants en bas âge et soutenir les jeunes parents.

3.2. Enseignement communal

Une école de qualité qui favorise l'égalité des chances

Chaque enfant a droit à une éducation de qualité qui contribue à l'égalité des chances dans la société. Investir dans les écoles et ses équipes éducatives, c'est donc investir dans les générations futures de Schaerbeek.

Dans le contexte actuel d'un ralentissement du boom démographique, l'enseignement communal de Schaerbeek aura plusieurs enjeux à affronter de front : la première restera de renforcer son attractivité pour offrir aux élèves et à leurs parents un cadre dans lequel il est agréable d'apprendre et de devenir les citoyens responsables et critiques de demain. Dans ce but, la majorité aura à cœur au cours des prochains mois et prochaines années de travailler pour développer encore plus les méthodes pédagogiques plus innovantes et adaptées aux besoins des élèves. Une attention particulière sera notamment accordée à l'extension de la pédagogie active, principalement dans l'enseignement secondaire. En lien étroit avec les équipes pédagogiques de nos établissements scolaires et avec l'inspection pédagogique, une planification sur ces aspects sera présentée dans le courant de l'année 2026.

En matière de bâti scolaire, les projets d'infrastructures resteront toujours nombreux :

Extension de l'école 13 avenue de Roodebeek : La construction du nouveau bâtiment permettra à l'École 13 d'être plus attractive qu'elle ne l'est aujourd'hui grâce aux espaces spécifiquement dédiés aux jeunes élèves (de 2,5 à 6 ans). Elle permettra d'augmenter le nombre total d'élèves.

Ecole 1 : Mise en adjudication du marché de travaux concernant la construction d'un pôle sportif au sein de l'école. Le projet mené dans le cadre du Contrat école offrira une opportunité d'améliorer le cadre d'apprentissage de l'éducation physique aux élèves mais également d'augmenter les liens entre l'école et son quartier.

Poursuite des études relatives à la réalisation de bâtiments scolaires sur le site MEDIAPARK (enseignement NL et section « audio-visuel » de l'IT FF)

Parallèlement à ces projets de rénovations ou d'extensions, la commune poursuivra avec attention son travail d'entretien et de réaménagements des locaux et bâtiments scolaires tant sous l'aspect de l'amélioration de la performance énergétique que du confort des élèves et enseignants.

Une attention particulière et des moyens seront également consacrés courant 2025-2026 pour préparer l'extension de l'école Neuve primaire sur le site Optima à la rentrée 2026-2027.

Même si nos écoles sont des lieux de transmissions de savoir, elles resteront plus que jamais des lieux pour acquérir du savoir-être. A cette fin, des projets spécifiques autour de la

question de la mémoire resteront organisés dans le cadre de « Résister pour exister ». En plus, un travail particulier sera mené au sein des établissements communaux sur le thème de la lutte contre le harcèlement et commencera dès l'année 2025-2026 par l'organisation de « Journées du respect ». Ces journées seront le point de départ d'une réflexion plus longue avec les équipes pédagogiques pour améliorer sur le long terme le climat scolaire.

3.3. Enfance et jeunesse

Par une politique de la jeunesse ambitieuse et diversifiée, la commune de Schaerbeek contribuera à préparer les jeunes à devenir des citoyennes et citoyens responsables, pour un développement d'une société démocratique, solidaire, durable et ouverte à toutes les cultures. La participation des jeunes à la vie citoyenne locale sera favorisée selon des organisations et des outils pensés avec eux.

Cette participation permettra notamment d'entretenir le dialogue entre les autorités communales et les différentes organisations de jeunes en vue d'adapter la politique communale aux besoins des jeunes. Elle visera aussi à les associer pleinement aux décisions qui les concernent.

L'inclusion des jeunes dans leur commune, passe également par la **lutte contre les violences, discriminations, inégalités et l'isolement**, il faudra donc

- Intensifier les actions de prévention et de sensibilisation contre le harcèlement, le cyberharcèlement, les violences de genre, le racisme, l'homophobie, la transphobie et toutes formes de discriminations.
- Développer des campagnes participatives où les jeunes sont acteurs, pas seulement spectateurs, afin de valoriser la parole et l'expérience de chacun en collaboration avec les écoles et le tissu associatif.
- Soutenir les jeunes aidants proches, souvent invisibilisés, en leur garantissant une reconnaissance institutionnelle et un accompagnement spécifique.
- Repenser le **Conseil des Jeunes** comme véritable organe consultatif, avec une capacité réelle d'influencer les décisions communales.
- Soutenir activement les maisons de jeunes, les maisons de quartier, les associations locales et les mouvements de jeunesse, ainsi que les espaces de proximités et le travail des TSR qui sont essentiels pour la socialisation et l'émancipation de notre jeunesse.

La jeunesse est une période d'opportunités et de construction de soi, essentielle pour préparer les adultes de demain. Schaerbeek, comptant une proportion de jeunes particulièrement importante, poursuivra en 2025 son engagement pour les enfants et jeunes à travers une politique ambitieuse et inclusive visant à leur offrir un cadre propice à leur épanouissement.

La Commune continuera notamment de soutenir les projets développés par le riche tissu associatif schaerbeekois actif dans le secteur de l'Enfance et la Jeunesse via son appel à projets annuel. Elle retiendra en priorité cette année les projets qui viseront à promouvoir le soutien scolaire, la citoyenneté ou l'éveil à la culture.

3.3.1. Enfance (3-12 ans)

Durant l'année 2025, Schaerbeek entendra également poursuivre et développer encore davantage, en collaboration avec l'ASBL Jeunesse 1030, sa riche programmation en faveur de

l'Enfance.

Pour ce faire, en 2025, les événements phares du calendrier comme la Chasse aux Œufs, Halloween ou encore la St-Nicolas seront maintenus et actualisés pour améliorer et répondre aux besoins actuels.

Des événements récurrents et appréciés du public-cible réintégreront également la programmation tels que le projet les « p'tits 4h » qui reviendra sur plusieurs dimanches pour offrir des moments gourmands et ludiques en famille. L'opération « Place aux Enfants » permettant aux jeunes participants de découvrir gratuitement les coulisses de métiers et lieux qui leur sont habituellement fermés, sera aussi réorganisée.

En outre, de nouvelles activités et excursions ludiques, sportives ou encore culturelles seront proposées tout au long de l'année afin de veiller à compléter l'offre actuelle. Des journées découvertes viendront également agrémenter la programmation (découverte du parc à thème « Western City », journée de détente au domaine provincial de Chevetogne, sortie pédagogique à l'Euro Space Center, journée de divertissement à Plopsaland, sortie au parc animalier et d'aventures Forestia, etc.).

En 2025, l'accent sera également mis sur l'intergénérationnel et le resserrement des liens familiaux à travers l'organisation de sorties et ateliers originaux (spectacle au théâtre de la montagne magique, visite du Musée Banksy, atelier créatif avec papy et mamy, séances de psychomotricité, visite de l'Atomium, etc.).

Un volet pédagogique sera également maintenu en 2025 et mettra un focus, tout comme les années précédentes, sur l'aide à la réussite scolaire, notamment via des séances d'aide à la préparation du CEB, l'objectif étant de permettre aux jeunes de redevenir maîtres de leur scolarité grâce à la mise en place d'une organisation facilitant l'apprentissage dans de bonnes conditions (groupe d'enfants restreint accompagné par un professeur attentif aux besoins spécifiques de chacun).

3.3.2. Accueil Extra-scolaire

La Commune veillera également à renforcer encore son offre d'accueil extra-scolaire et son accessibilité.

Le programme « Samedis Jeunes » sera notamment reconduit en 2025 et accueillera tous les samedis des mois de mai et juin des jeunes de 5 à 15 ans qui pourront profiter de nombreuses activités ludico-sportives gratuites en extérieur.

Etant donné le succès des éditions précédentes, l'offre estivale récréative et gratuite « Eté Jeunes 1030 », s'adressant aux enfants et jeunes de 4 à 16 ans, sera à nouveau proposée en juillet et août 2025. Pour rappel, cette large programmation estivale donne l'opportunité à tous les jeunes participants de prendre part, du lundi au vendredi, à une multitude d'activités diverses et variées (sportives, pédagogiques, créatives, etc.).

Le projet « Friday Fun » s'adressant plutôt au public ado et connaissant également un beau succès sera aussi maintenu en 2025 et proposera chaque vendredi de l'été une excursion aux jeunes schaarbeekoïses à un prix démocratique.

Les colonies de vacances d'été à Ittre et Ohain organisées en collaboration avec l'asbl OCS seront par ailleurs reconduites.

En outre, en collaboration avec les asbl RCE, les Amis d'Aladdin et Badje, le projet accueil Futé prévu en juillet à l'école 8 pour les familles confrontées à une situation d'urgence ou à

des imprévus nécessitant de trouver rapidement une structure d'accueil pour leurs enfants, sera à nouveau proposé, tout comme l'accueil ASED prévu également en juillet à l'école La Vallée, en collaboration avec les asbl RCE et OCS, pour les enfants à besoins spécifiques.

Toujours durant l'été mais aussi durant chaque période de vacances scolaires, une large offre de stages (sportifs, créatifs, scientifiques, culinaires, artistiques, culturels, multi activités, etc.), sera proposée aux enfants via la plateforme Tickets1030.

En 2025, Schaerbeek continuera en outre d'assurer ses missions en matière de coordination ATL (Accueil Temps Libre) telles que prescrites dans le décret de l'Accueil Temps Libre, en collaboration avec l'asbl RCE.

Dans ce cadre, le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (ou Programme CLE) dressant un état des lieux et une analyse des besoins en matière d'extrascolaire à Schaerbeek pour les enfants de 2,5 à 12 ans et fixant des objectifs et actions de 2025 à 2030 sera notamment présenté.

En parallèle à ce travail, la Commune veillera tout comme les années précédentes à bien recenser et communiquer l'offre d'accueil extrascolaire pour les enfants de 2,5 à 12 ans auprès des familles schaarbeekoises.

Elle entamera également une réflexion autour de l'accueil des plus petits dont l'offre reste à l'heure actuelle relativement restreinte, notamment du fait des contraintes organisationnelles supplémentaires liées à l'accueil de ce public en bas âge et à la rencontre de ses besoins spécifiques (siestes, propreté, etc.).

Enfin, elle continuera d'accompagner et soutenir les opérateurs extrascolaires afin d'améliorer la qualité d'accueil au sein de leurs structures via notamment la mise en place de groupes de travail thématiques, de conférences, de journées pédagogiques, de formations, d'appel à projets ou encore la mutualisation de leurs ressources.

3.4. Aînés

L'accord de majorité reconnaît que Schaerbeek doit offrir aux aînés une place active dans la société et assurer leur autonomie quand cela est possible. La valorisation des talents, l'accès aux droits, à la sécurité et à la dignité doivent leur être assurés.

Une attention particulière leur sera accordée et ce dans toutes les politiques mises en œuvre dans notre commune (logement, mobilité, aménagement de l'espace public, environnement, santé, culture, ...). La majorité veillera à intégrer la diversité des profils dans sa politique des aînés.

La majorité s'inspirera de la charte et du modèle de la ville « amis des aînés » et du mémorandum d'Amnesty (Droits des aînés) pour sa politique des aînés. Elle portera cette politique en concertation avec le conseil consultatif des seniors qui sera redynamisé. En 2025, une réflexion sera initiée pour cette redynamisation en partenariat avec les acteurs associatifs.

Elle maintiendra et développera les permanences à destination des aînés en vue de répondre aux besoins d'accompagnement.

En 2025, la majorité soutiendra les aînés dans leur mobilité en renouvelant le dispositif des chèques-taxis avec la Région bruxelloise.

Le Collège aura une attention particulière pour les personnes âgées lors des aménagements de

l'espace public.

Il assurera un accompagnement des aînés en fracture numérique et garantira l'ouverture d'un guichet physique à l'hôtel communal.

En 2025, le Collège assurera le maintien des deux centres de jour pour les aînés.

Il veillera au bien-être physique et mental des personnes dépendantes en facilitant leur accès aux soins et aux services d'aide à domicile.

Il fera la promotion du système de « boîtes jaunes » pour les personnes de plus de 65 ans vivant seuls.

Le CPAS continuera également à veiller à un accompagnement et un soutien particulier aux aînés les plus fragiles.

Le Collège continue, en 2025, à aider les citoyens dans leur difficultés administratives et se rendre le cas échéant chez eux, pour répondre aux besoins des aînés ou des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer.

3.5. Affaires néerlandophones

2025 est une année importante pour notre nouveau service des loisirs néerlandophones.

Tant pour les écoles ouvertes sur les quartiers (Brede School) que pour la Politique Culturelle Locale, de larges consultations ont été organisées afin de déterminer les priorités stratégiques pour les prochaines années. L'administration communale continuera à miser sur une offre culturelle néerlandophone inclusive et accessible, fortement ancrée dans nos quartiers et qui crée des ponts entre les personnes, les organisations et les communautés. La collaboration fait partie de l'ADN du service culturel néerlandophone. Nous favorisons les rencontres et travaillons au développement des talents ainsi qu'à une expérience culturelle accessible à toutes et tous. Nous allons davantage dans les quartiers et offrons une scène aux artistes locaux avec Muziek1030. Nous valorisons le patrimoine schaarbeekois et faisons entrer l'art et la culture dans des espaces neufs de notre commune.

La bibliothèque Sophia a développé ces dernières années un modèle de fonctionnement avec une attention renforcée portée sur les évolutions sociales. Nous continuerons à miser sur une bibliothèque dynamique, bien plus qu'un simple lieu d'emprunt de livres. Nous la développerons davantage en tant qu'espace où les Schaarbeekoises et les Schaarbeekois, dès leur plus jeune âge, se sentent chez eux, tout en innovant selon leurs besoins et leurs attentes. Nous poursuivons nos efforts en matière de numérisation et multiplierons les partenariats. Nous continuerons à promouvoir la lecture, l'amour de la langue, mais aussi le jeu et la rencontre. Grâce à notre vélo-cargo, nous apporterons également l'offre de la bibliothèque dans les crèches, les écoles et d'autres organisations.

De Kriekelaar et les associations néerlandophones de jeunesse et d'adultes demeurent des partenaires prioritaires de notre politique des loisirs, que nous continuerons à soutenir.

Nous continuerons à développer nos deux écoles primaires communales néerlandophones, afin qu'elles offrent à nos enfants schaarbeekois les opportunités de développement dont ils ont besoin. Une bonne éducation commence par une équipe pédagogique forte. C'est pourquoi nous poursuivons les investissements dans le soutien scolaire. Nous œuvrerons pour un climat scolaire positif où les enfants apprennent à devenir les citoyens de demain et trouvent les soins nécessaires pour se sentir bien dans leur peau et réaliser leurs rêves. Nous assurerons la construction d'une

nouvelle crèche néerlandophone rue Brichaut et préparons la construction d'une nouvelle école secondaire néerlandophone dans le cadre du projet de développement urbain Mediapark.

L'équipe Ketjes 1030 continuera à garantir un accueil extrascolaire de grande qualité dans les écoles communales.

Nous élargissons encore notre offre pour les enfants et les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'un environnement sûr, sain et ludique pour apprendre, s'exercer, découvrir et grandir. Le service loisirs, le conseiller jeunesse et l'équipe Brede School unissent leurs forces afin de mieux répondre aux besoins, envies, ambitions et préoccupations des enfants et des jeunes schaarbeekois. Nous créons un large environnement d'apprentissage, de vie et de jeu. Nous soutenons les initiatives de jeunesse chaque fois que possible et organisons également nous-mêmes des activités.

Notre Brede School rapproche toutes les écoles néerlandophones de Schaarbeek et les organisations partenaires, en leur apportant le soutien nécessaire. Cela peut passer par la recherche de locaux adaptés ou l'aide à l'organisation d'activités. Les Écoles Élaborées font entrer le quartier à l'école et l'école dans le quartier. Elles misent sur un apprentissage large, à l'intérieur comme à l'extérieur des heures scolaires, en collaboration avec différents partenaires locaux.

Avec l'offre de vacances « Spelket », nous assurons des semaines de pleine de jeux captivantes, pleines d'aventures et amusantes dans nos écoles communales néerlandophones, et nous développons aussi des activités dans l'espace public de différents quartiers.

3.6. Dynamique économique

3.6.1. Emploi

À Schaarbeek, l'émancipation des citoyens passe avant tout par l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes. L'action sociale y est pensée non comme une fin, mais comme un point de départ vers l'autonomie et la participation à la vie économique et sociale. En collaboration avec le CPAS, un accompagnement individualisé sera proposé, combinant formations, stages, apprentissage linguistique, bénévolat et autres leviers d'insertion.

Les incitants à s'engager dans ces parcours seront renforcés afin de créer une dynamique positive et durable. Ce dispositif repose sur un réseau local solide (Maison de l'Emploi, ALE, SAE, JST, Milocs...) et sur des partenariats avec Actiris, Bruxelles Formation, Bruxelles Économie & Emploi ainsi que le tissu associatif et économique. Des liens seront aussi noués avec de grands employeurs voisins, comme Aviato à l'aéroport, pour offrir des débouchés concrets.

Parmi les priorités figurent le renforcement de la coopération entre la Mission Locale, le CPAS et les associations, la mise en place de formations ciblées dans les secteurs porteurs (numérique, intelligence artificielle, création d'applications), mais aussi le soutien à la création d'entreprise via le guichet d'économie locale. La promotion des dispositifs régionaux de formation et d'orientation sera également amplifiée.

Des initiatives innovantes complètent cette stratégie : création d'un *Campus 1030* dédié aux compétences technologiques et vertes, lancement d'un système de parrainage emploi entre entrepreneurs et chercheurs d'emploi, et développement de projets d'insertion par l'activité économique. Des diagnostics de quartier permettront d'identifier les besoins concrets liés à l'économie locale (mobilité, sécurité, propreté, aménagement) et d'adapter les politiques communales aux réalités du terrain.

Enfin, l'accompagnement des créateurs d'entreprises et des initiatives locales, en particulier féminines, passera par le guichet d'économie locale. Schaerbeek poursuivra son soutien à l'insertion socio-professionnelle des primo-arrivants en collaboration avec VIA asbl et BON.

3.6.2. Economie, commerces et classes moyennes

Les commerces, PME et indépendants constituent le cœur de l'économie schaerbeekoise. La majorité veut consolider ce tissu, faciliter l'installation de nouvelles activités et offrir un cadre administratif simple et efficace. Pour cela, un guichet unique et une Cellule Solutions accompagneront les entrepreneurs de la création à la croissance.

Le dialogue avec les commerçants sera renforcé via un Conseil Consultatif et des États généraux du commerce, afin d'identifier leurs besoins en matière de mobilité, sécurité, propreté et aménagement. L'activation des cellules vides par des pop-up stores, ateliers partagés ou incubateurs sera encouragée, avec un soutien particulier à l'entrepreneuriat féminin et aux jeunes créateurs.

Des initiatives innovantes verront le jour : label *Entreprendre 1030*, campagne *Shop 1030*, portail digital des commerces, centre de formation en alternance avec l'EFP, et Semaine de l'Entrepreneuriat. Les commerçants de longue date seront mis à l'honneur et un référent commerce sera plaidé au sein de la police.

Un plan de dynamisation ciblera les zones en difficulté, avec une révision des règlements sur enseignes, terrasses et marchés, tout en relançant braderies, brocantes ou marché de Noël. Les noyaux commerçants seront valorisés par la qualité et la diversité de l'offre, et la commune plaidera pour une juste répartition des distributeurs automatiques.

Sur le plan sécuritaire, des actions fortes viseront la rue de Brabant, avec un plaidoyer pour l'ouverture d'un commissariat dans la gare du Nord. La régulation des permis, horaires, propreté et terrasses sera renforcée.

Enfin, la transition écologique sera intégrée aux marchés publics (commerce équitable, économie circulaire, logistique décarbonée). Les commerçants seront accompagnés vers la transition écologique.

Schaerbeek veut aussi devenir un pôle majeur des industries culturelles et créatives, en attirant des entreprises audiovisuelles et numériques au Mediapark, et en formant les jeunes aux compétences de demain (programmation, IA, applications, écoles numériques).

3.7. Sport

Le sport est un outil d'émancipation, de cohésion sociale et de santé publique, d'autant plus à Schaerbeek, une commune jeune (âge moyen de 34 ans), multiculturelle et populaire, le sport doit être accessible à toutes et tous, quelles que soient l'origine sociale, le genre, l'âge ou la condition physique.

Un soutien permanent en faveur des clubs, l'entretien et l'amélioration constante des infrastructures et l'organisation d'événements fédérateurs pour jeunes et moins jeunes marqueront la mandature de 2025-2030. La création de synergies entre clubs, écoles et maisons de jeunes sera encouragée pour multiplier les opportunités de pratique et renforcer la cohésion sociale.

Le système **des chèques sport sera consolidé en 2025**, avec une attention portée à son accessibilité pour les familles les plus précarisées. Une réflexion sera menée en vue d'une politique d'octroi plus adaptée afin de réduire les inégalités dans l'accès à la pratique sportive.

Le sport restera au cœur des préoccupations de la majorité avec une attention particulière à un accès privilégié aux infrastructures sportives pour les habitants de la Commune de Schaerbeek.

La pratique sportive sera encouragée dans les parcs communaux avec des équipements de fitness, basket, agora et de pratique sportive de plein air.

3.8. Culture

La réflexion sur l'offre culturelle d'ensemble à Schaerbeek sera poursuivie, en étroite collaboration avec le tissu artistique et culturel local. L'objectif d'une culture accessible à toutes et tous restera une priorité. Avec l'objectif de démocratiser la vie culturelle de la commune, les initiatives telles que l'article 27 et le Paspartoe seront mises en avant.

Le service Culture francophone continuera de renforcer ses moyens pour atteindre un public large, issu de tous les quartiers, de tous les milieux et de toutes les générations.

En collaboration avec le service Culture néerlandophone et le service Dynamisation économique, il poursuivra également le développement de l'initiative MUSIK1030 BAR, afin de faire tourner les artistes dans l'Horeca schaerbeekois en leur garantissant une rétribution minimum ainsi qu'afin de soutenir l'Horeca de la commune.

La très riche collection artistique de la commune continuera à être valorisée par les équipes de restauration, notamment par le biais de visites guidées aux écoles et de prêts des œuvres à des classes pour les mettre en contact avec la collection.

Le lien entre culture et éducation sera renforcé, notamment en encourageant les activités culturelles dans les écoles et dans les maisons de jeunes, en multipliant les initiatives des bibliothèques dans le soutien à la réussite scolaire, en initiant des partenariats entre écoles et institutions culturelles et en promouvant des projets pédagogiques à valeur culturelle et universaliste.

Une grande partie de la programmation culturelle se développe dans les bibliothèques, ce qui en fait une offre facilement accessible dans des lieux connus du public. Les bibliothèques communales poursuivront leurs missions avec le service de Médiathèque de proximité, de mise à disposition de leurs salles pour les projets de tutorat et de soutien scolaire, d'adaptation des espaces d'étude aux besoins des étudiants du secondaire, d'échanges entre les écoles schaerbeekois et les bibliothèques au travers de rencontres spécifiques, de programmes de formation à la lecture d'albums à destination des enseignants et puériculteurs, de programmes d'animations et de formations destinés à faciliter l'intégration sociale et culturelle des habitants les moins favorisés en collaboration avec les partenaires associatifs locaux et de programmes riches et variés destinés aux animations dans les bibliothèques et Hors les murs pour tous (fêtes de quartier, parcs, etc.).

La Maison des Arts poursuivra son travail en tant que Centre d'art contemporain reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec le lancement de nouvelles expositions qualitatives.

Dans les tous prochains mois, la commune aura l'honneur d'inaugurer son nouveau Centre culturel, situé dans le nouvel espace dit « Elite Scarabeus » situé entre la Chaussée de Haecht et la rue Creuse. Ce nouvel équipement permettra au Centre culturel d'offrir un espace plus grand et plus ambitieux, à la hauteur de la population schaerbeekoise.

Enfin, la politique des grands événements sera rationalisée afin de se concentrer sur les événements les plus fédérateurs, aptes à rassembler un large public : Bright Festival, Fête de la Cerise, The Park to be, MUSIK1030, etc.

3.9. Patrimoine

L'année 2025 se focalise sur l'Art déco avec différentes expositions thématiques.

Le service Patrimoine continuera à mettre l'accent sur l'organisation de visites et d'événements pour mettre en lumière la qualité et la richesse du patrimoine urbanistique, architectural, naturel, immatériel et culturel à Schaerbeek. Il répondra également aux multiples demandes des habitants ou des visiteurs qui souhaitent découvrir Schaerbeek.

La politique de soutien et de collaboration avec les musées, les personnes et les associations qui mettent en valeur le patrimoine (Explore.Brussels, BANAD Festival et autres Biennales, Conseils bruxellois des musées, musées schaarbeekoïses, Renovas ...) sera poursuivie.

Le service Patrimoine continuera à proposer des visites guidées gratuites de ses grands monuments, dont l'Hôtel communal, pour des groupes scolaires, associatifs, seniors ou pour des amateurs de patrimoine.

Il continuera d'accompagner la mise en valeur des œuvres sur l'espace public.

Par l'intermédiaire de différents médias, dont une newsletter, une page Facebook et d'autres publications, il diffusera l'information relative aux événements patrimoniaux.

3.10. Bien-être animal

Depuis plusieurs années, le Bien-être de la Personne animale est devenu un enjeu de premier ordre au sein de notre société.

A cet effet, notre commune, reconnue depuis plusieurs années comme une commune particulièrement proactive et pionnière en la matière, poursuivra son investissement en 2025 en veillant au respect des obligations légales et en élaborant de nouveaux projets visant le bien-être des animaux ainsi que l'amélioration et l'harmonisation de la cohabitation entre espèces animales sauvages et citoyens en milieu urbain, en collaboration avec le Conseil consultatif du bien-être de la personne animale.

La Commune de Schaerbeek continuera à soutenir les propriétaires de chats domestiques dans la stérilisation de leur(s) compagnon(s), les aidant ainsi à respecter leurs obligations légales en la matière.

Le Service Bien-être de la Personne animale poursuivra également sa politique de stérilisation, de nourrissage et de soin des chats errants identifiés sur le territoire communal en collaboration avec les associations et citoyens bénévoles partenaires. Cela permet notamment de mieux contrôler l'évolution des colonies de chats errants sur le territoire schaarbeekoïse en vue de lutter contre la surpopulation féline et garantir le bien-être des animaux en errance.

Par ailleurs, l'aide et le soutien à l'identification et l'enregistrement des chiens et chats domestiques sera également poursuivi.

Schaerbeek poursuivra en outre son projet initié en 2024 de dispositifs de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons installés dans différents lieux identifiés comme problématiques. Tout en respectant le bien-être animal, ceux-ci permettront à la Commune de développer une

politique de gestion des populations de pigeons à la fois efficiente et éthique. Ces nouvelles installations permettront en effet à Schaerbeek de mieux limiter et contrôler les populations de pigeons présentes sur son territoire et d'ainsi réduire les nombreuses nuisances dont elles sont à l'origine. Par ailleurs, créer des points de nourrissage fixes et mettre à disposition de ces oiseaux une nourriture adaptée, permettra à la Commune de maintenir ces animaux en bon état de santé en diminuant les risques pour ces volatiles de développer des maladies et de les transmettre.

La commune de Schaerbeek proposera également en 2025 de nouvelles séances et promenades d'éducation canines gratuites délivrées par un comportementaliste canin au sein du parcours Agility au parc de la Jeunesse. La participation financière à des séances d'éducation canine et l'accessibilité à certains centres canins peuvent en effet constituer un frein pour un public plus fragilisé (seniors, publics précarisés, personnes à mobilité réduite, ...). Ce projet répond donc tant à un objectif d'éducation canine et de bien-être animal que d'un objectif social. Par ailleurs, l'organisation de ce projet dans le Parc de la Jeunesse, fortement fréquenté, offrira également une visibilité aux enjeux de bien-être animal.

Schaerbeek proposera par ailleurs des entraînements sportifs canins et des moments de rencontres et d'échanges autour du comportement canin en présence d'un expert en la matière dans le cadre de la programmation « The Park To Be », projet organisé dans le Parc Josaphat durant la période estivale.

Dans le cadre du projet Eté Jeunes 1030, la commune proposera en outre des animations « découverte de l'animalerie » aux jeunes participants en vue de leur donner l'opportunité d'entrer en contact avec le monde animal et de les sensibiliser aux nombreux enjeux liés à leur bien-être.

En 2025, Schaerbeek poursuivra sa campagne « 1030 Animaux bienvenus » en vue d'encourager l'inclusivité des animaux domestiques dans les lieux accessibles au grand public sur le territoire communal et cela dans le respect des règles d'hygiène en vigueur et dans le respect de la volonté de tout un chacun d'accueillir ces animaux. Le sticker « 1030 Animaux bienvenus » continuera ainsi à être distribué auprès des commerces, établissements Horeca ou tout autres lieux accessibles au grand public acceptant d'accueillir des animaux domestiques.

Schaerbeek développera également courant 2025 un outil pour améliorer la prise en charge des animaux en cas d'urgence (médicale, décès, incendie, sinistre, etc.) via la création et la distribution d'un autocollant et d'une carte d'urgence "j'ai un animal chez moi", lesquelles permettront aux propriétaires d'animaux domestiques de pouvoir signaler facilement aux services de secours la présence d'un animal de compagnie à leur domicile. L'idée étant ici, en cas d'intervention, de veiller à ce qu'un secours soit également apporté aux animaux souvent oubliés dans ces situations.

En parallèle, notre commune vise encore à améliorer sa communication en matière de Bien-être animal. En 2025, Schaerbeek continuera donc de distribuer sa brochure informative sur le sujet notamment dans le cadre d'événements communaux et à tout citoyen qui en ferait la demande. Celle-ci est gratuite et bilingue et vient compléter les informations déjà disponibles sur le site web communal sur lequel elle existe en version digitale.

Tout au long de l'année, diverses campagnes de sensibilisation (stérilisation des chats, identification et enregistrement, « un animal n'est pas un jouet », lutte contre l'abandon, etc.) seront développées pour interpeller les citoyens aux enjeux en matière de Bien-être animal.

En 2025, le traditionnel « Concours du Chien le plus sympa » sera à nouveau organisé à l'occasion de la brocante Plasky. Cet événement sera aussi l'occasion de sensibiliser les participants et le public via la tenue de stands de sensibilisation par des asbl partenaires actives en la matière.

Toujours dans cette volonté de sensibiliser le grand public aux enjeux de bien-être animal, Schaerbeek continuera à organiser des conférences thématiques.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Animaux, Schaerbeek se mobilisera à nouveau en 2025 pour récolter des dons alimentaires pour les animaux et ce afin de soutenir nos asbl partenaires qui œuvrent à la protection des animaux errants, abandonnés ou blessés et pour soutenir les publics fragilisés propriétaires d'animaux de compagnie.

Via son animalerie, la commune de Schaerbeek poursuivra la sensibilisation du jeune public aux enjeux de bien-être animal en organisant des visites et animations en son sein.

En 2025, la Commune continuera en outre d'accompagner le projet de premier crématorium pour animaux de la Région bruxelloise, lequel devrait voir le jour dans les prochaines années dans le cimetière de Schaerbeek. Il sera alors possible d'incinérer son animal soit avec d'autres animaux, soit de façon individuelle, l'objectif de ce crématorium étant de permettre aux propriétaires d'animaux de régler la fin de vie de leurs animaux de compagnie de façon digne.

Enfin, le Service Bien-être animal poursuivra sa formation en 2025 et participera activement aux différents colloques, événements, conférences et groupes de travail, organisés entre autres par Bruxelles Environnement, pour mieux maîtriser tant la législation que les divers aspects liés à la thématique du bien-être animal.

4. Une commune responsable

4.1. Participation citoyenne

Dans la ligne droite de l'accord de majorité, la commune fera désormais de la participation citoyenne un pilier de sa gouvernance, en étant constamment à l'écoute de ses habitants.

Elle adoptera une ligne de conduite permettant de définir, pour chaque type de décision, le niveau de participation souhaitable, allant au minimum de l'information jusqu'au dialogue, à la co-construction et à la co-décision.

En particulier, chaque aménagement dans l'espace public devra répondre à des besoins concrets, objectivés par des données mesurées sur le terrain et discutées activement avec les riverains. Aucun changement ne sera effectué si celui-ci se fait contre les habitants.

La commune améliorera l'accessibilité et la compréhension des documents tels que le budget ou les comptes rendus du Conseil communal.

Enfin, toutes les dispositions seront prises pour que le conseil communal puisse se dérouler dans le calme et la sérénité.

4.2. Etat civil, population et accueil de la population

Tout comme les années précédentes, la Commune travaillera en 2025 à améliorer encore la qualité et l'accessibilité des services communaux.

4.2.1. Etat civil et Population

Elle poursuivra notamment pour ce faire, la réorganisation des département État Civil et Population dans cette volonté de répondre au mieux aux besoins et attentes de tous les citoyens Schaerbeekoïses.

Les Guichets

Cette année encore, le service Population mettra l'accent maximal sur la relation avec le citoyen en améliorant encore l'accueil et en facilitant les différentes procédures administratives.

Le maintien des guichets demeure extrêmement important, même à l'ère du numérique, car cela laisse la possibilité aux citoyens de choisir la manière dont ils souhaitent être accompagnés dans leurs démarches et permet aux Schaerbeekoïses, moins à l'aise avec la digitalisation, de pouvoir continuer à gérer facilement leurs formalités administratives.

Afin d'être encore plus accessible, nous prévoyons encore cette année l'installation d'une borne de délivrances de documents supplémentaires.

Les prises de rendez-vous seront, quant à elles, poursuivies tout comme la possibilité d'être reçu sans rendez-vous.

La Commune veillera en outre à ce qu'en tout temps, les services rendus soient de qualité et le temps d'attente le plus limité possible. Dans ce but, elle veillera cette année encore à la formation continue des agents.

Par ailleurs, le développement d'un accompagnement adapté pour les personnes à besoins spécifiques, fragilisées ou seniors (fixation de rendez-vous, accompagnement, accueil en langues des signes, adaptabilité des bornes, systèmes audios aux guichets, etc.) sera poursuivi.

Les services à domicile actuellement en place pour les seniors et permettant la délivrance de documents d'identité, seront par ailleurs maintenus.

Afin de rapprocher physiquement nos services des habitants de Schaerbeek, une réflexion sera également poursuivie en 2025 quant à la décentralisation des services et la création d'une antenne mobile en vue de garantir des services inclusifs pour tous les résidents de Schaerbeek.

En 2025, la Commune continuera d'étudier aussi comment rendre les services au guichet plus efficaces, notamment via le développement d'un *Digital Front Office* accessible aux citoyens, lequel permettrait aux Schaerbeekois d'introduire et suivre le cheminement de leurs demandes administratives en ligne mais aussi pour les services, d'automatiser les procédures et de centraliser les informations via la création de formulaires dynamiques. Cela permettra à notre personnel d'économiser du temps et d'investir ce temps gagné dans les contacts plus personnels avec le citoyen.

La numérisation des procédures internes

La numérisation des procédures internes est un pilier important des prestations de services rendus par les départements Population et Etat Civil. Cette évolution a un effet positif sur l'efficacité de l'administration et peut ainsi accélérer le traitement des tâches.

De ce fait, en 2025, la Commune poursuivra ce processus de digitalisation afin de gagner encore en efficacité et d'élargir encore l'offre de services aux citoyens. Elle veillera notamment au développement de services en ligne 24/24 afin de donner l'occasion aux citoyens peu désireux de se déplacer, de gérer seul et à distance leurs démarches administratives et ce, à n'importe quel moment.

Elle poursuivra par ailleurs la dématérialisation des données liées aux concessions du cimetière.

Formations et formalisation des procédures numériques

La commune de Schaerbeek, en tant que Commune pilote, était la toute première commune de la Région de Bruxelles-Capitale à obtenir des procédures numériques uniformes.

Cette année, Schaerbeek renforcera davantage cette collaboration en offrant de la formation en ligne aux agents. Ce faisant, ils ont l'opportunité de parcourir les modules de la plateforme, par exemple les modules Population ou Communication. Chaque formation ciblée comprend un test en fin de parcours et, si on passe ces étapes, nos agents obtiennent un certificat.

Projets

En 2025, une attention particulière sera portée aux événements mettant à l'honneur les citoyens dans les diverses étapes de leur vie (cérémonies pour les jubilaires, mise à l'honneur des centenaires et des Schaerbeekois habitant la Commune depuis plus de 60 ans, accueil des nouveaux habitants...) ainsi qu'aux cérémonies liées aux actes d'état civil (mariage, cohabitation).

Une réflexion autour de la possibilité d'effectuer des cérémonies de manière plus festive ou en d'autres lieux qu'à la maison communale sera également entamée en 2025.

4.2.2. Accueil

En 2025, une importance particulière sera accordée à la centrale téléphonique et à l'accueil afin de veiller à ce que tous les citoyens soient bien accueillis, accompagnés et orientés vers les services compétents dans le cadre de toutes leurs demandes et démarches administratives.

Une réflexion sur la mise en place d'un guichet PMR sera par ailleurs poursuivie. Ainsi, le budget 2025 permet déjà de rendre plus accessible l'Hôtel communal pour offrir un accompagnement adapté aux personnes porteuses de handicaps, fragilisées ou seniors.

Enfin, une autre réflexion autour de la délivrance d'un nouveau pack d'accueil (ou *welcome pack*) sera également entamée afin de veiller à ce que les nouveaux habitants de Schaerbeek aient bien toutes les informations utiles relatives à leur nouvelle commune en leur possession.

La digitalisation de nos services aux citoyens et aux entreprises est une nécessité pour améliorer non seulement l'accessibilité aux informations essentielles, mais rationaliser également les canaux de communication entre les autorités publiques et le public. Le service informatique maintient donc le développement d'outils en vue de rendre les services en ligne accessibles 24/24.

4.3. Finances, simplification administrative et gestion communale

La majorité s'inscrit dans une perspective d'équilibre budgétaire, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, dans le respect de la trajectoire budgétaire définie conjointement avec la tutelle régionale, pour garantir la soutenabilité sur le long terme des politiques communales orientées vers le citoyen.

D'une gestion des emplois vacants, le Collège passera à une gestion dynamique de la masse salariale, en garantissant la qualité du service rendu.

La majorité maintiendra une capacité d'investissement afin de rencontrer les besoins en équipements et infrastructures de la commune. Un plan global d'investissement (anticipant les frais de fonctionnement liés à chaque investissement) sera réalisé afin d'assurer la prévisibilité et la gestion rigoureuse de ses moyens, tout en priorisant les investissements qui permettent de réduire les coûts récurrents (loyer, énergie, etc.).

Un effort soutenu sera réalisé, dans le cadre du triennat 2025-2027, afin de contenir ou réduire les dépenses en fonctionnement, en transfert et en masse salariale.

Tout en s'inscrivant dans le principe général du « stop fiscal », le Collège revalorisera légèrement les additionnels à l'IPP. Schaerbeek restera néanmoins la Commune avec les additionnels les plus bas de la Région bruxelloise.

La prime communale be.home sera majorée à 140 EUR en 2025.

La majorité s'engage pour une fiscalité progressive et juste.

Le Collège renforcera la communication sur l'existence et l'accompagnement sur l'obtention de la prime d'accompagnement social.

La majorité responsabilisera l'utilisateur en l'invitant, le cas échéant et lorsque la qualité du service rendu est assurée, à supporter la charge du financement des services spécifiques demandés (redevances), tout en veillant à garantir une juste solidarité à l'égard des publics précarisés.

La commune veillera à la meilleure perception des recettes en privilégiant une approche humaine et sans recours systématique aux huissiers de justice.

Le Collège s'inscrit dans une logique de partenariat actif avec les autres niveaux de pouvoir afin de répartir correctement la tâche des services publics au bénéfice des schaerbeekois. Il sollicitera la juste solidarité des autres niveaux de pouvoir comme sa situation sociale le justifie.

Le Collège continuera de demander le bénéfice d'une plus grande solidarité fédérale et régionale pour faire face à ses difficultés propres afin de bénéficier de moyens équivalents aux entités locales comparables. La commune défendra une juste part des aides et subsides des autorités supérieures pour toutes ses politiques (prévention, sécurité, aide sociale, sports, culture, etc.).

La majorité s'inscrit avec ce budget dans la première étape d'une perspective d'équilibre budgétaire, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, définie conjointement avec la tutelle régionale à travers un triennat 2025-2027.

4.4. Ressources humaines

Consciente de l'importance du personnel communal, véritable capital humain de la Commune lui permettant de mener à bien ses missions et de garantir un service de qualité aux citoyens, le Collège a l'ambition de soutenir une politique des ressources humaines qui réponde aux différents défis actuels : une administration qui développe les talents, la compétence et la motivation de chaque agent.

Le bien-être au travail, l'égalité des chances et la non-discrimination sont les pierres angulaires de la politique de gestion des ressources humaines.

En 2025 et dans le cadre du triennat, le Collège continuera de veiller à garantir l'exercice juste, effectif et efficace des missions obligatoires de service public confiées à la commune (au sens large) et à produire des services publics locaux qualitatifs et accessibles à tous au meilleur coût.

Dans ce cadre, le Collège veillera à ce que le personnel communal soit valorisé et respecté dans ses missions de service public.

En 2025, le Collège continuera à garantir des procédures transparentes et sans intervention politique d'accès à la fonction publique. Dans ce cadre, une publicité suffisante des offres d'emploi communales sera assurée pour attirer les talents locaux, aussi via Schaerbeek Info et le site web de la commune.

Le personnel communal et la police locale poursuivra les politiques identifiées dans son plan de diversité.

Afin de garantir un service optimal au public ainsi qu'une bonne cohésion d'équipe, la présence dans les services sera améliorée. Une gestion rigoureuse de l'absentéisme sera ainsi déployée et le télétravail sera ajusté aux besoins du service.

Une culture partagée de management à tous les niveaux de l'administration sera plébiscitée en mettant en œuvre un plan continu de formation des managers avec une attention particulière aux formations, à la gestion d'équipe et à l'accompagnement dans les nouveaux modes de travail (télétravail, etc.). Les capacités managériales seront évaluées systématiquement avant toute attribution de fonction managériale.

La formation continue qualitative et adaptée aux besoins avec une attention particulière à l'inclusion

numérique des agents sera plébiscitée. Le Collège inscrira ainsi l'évolution des équipes dans un cycle de développement des compétences en intégrant les résultats des évaluations dans des plans de développement individualisés. Le partage de connaissances et de compétences internes sera valorisé.

Afin de valoriser l'investissement de chacun et la qualité des résultats, le Collège veillera à la mise en œuvre d'une politique d'évaluation et à ce que, dans ce cadre, des objectifs SMART soient fixés aux services et, ensuite, à chaque agent.

4.5. Gestion immobilière

Le patrimoine communal constitue pour Schaerbeek un levier stratégique de développement, qui doit être géré de manière proactive, transparente et durable. La commune veut activer tous les espaces vacants via un programme *Zéro m² inoccupé*, au bénéfice de projets sociaux, économiques ou culturels. Une plateforme de mise à disposition des espaces sera créée pour faciliter l'accès des initiatives citoyennes et entrepreneuriales.

Dans une logique de bonne gestion, les loyers des biens communaux seront réévalués et une Régie communale autonome prendra en charge la gestion des infrastructures sportives, pour plus d'efficacité et de qualité de service.

Une étude patrimoniale transversale sera lancée afin de dresser un diagnostic global des bâtiments communaux et du CPAS : état technique, performance énergétique, adéquation des usages, coûts de fonctionnement. Cette analyse identifiera des gains d'efficacité budgétaires, organisationnels et fonctionnels, et débouchera sur un plan d'action structuré permettant une gestion plus rationnelle, durable et adaptée aux besoins des habitants.

Parmi les sites emblématiques, les *Écuries van de tram* feront l'objet d'un projet ambitieux : un bail emphytéotique avec la STIB permettrait une rénovation financée à hauteur de 7 millions € par Beliris. Ce lieu accueillerait Syntra, la *Brasserie de la Mule* et un centre de formation en alternance de l'EFP, devenant ainsi un pôle mixte et dynamique.

4.6. Tourisme

Schaerbeek veut faire du tourisme de proximité un moteur de redécouverte du territoire et de soutien à l'économie locale. Une stratégie touristique mettra en valeur le patrimoine architectural, le parc Josaphat, les fresques murales, les sites naturels et industriels. Des itinéraires thématiques (Art nouveau, street art, patrimoine industriel, etc.) permettront une lecture vivante de l'histoire locale.

Le patrimoine artistique communal sera protégé et les associations actives dans sa préservation bénéficieront d'un appui renforcé. Des initiatives innovantes viendront enrichir l'offre, comme les Balades sonores via application mobile ou un *Pass Experience* regroupant musées, commerces et restaurants.

La commune favorisera la mise en réseau des hôteliers, restaurateurs et commerçants pour offrir un accueil coordonné, et développera avec visit.brussels des circuits ciblés (Art nouveau, bières locales, folklore). Schaerbeek plaidera aussi pour que la rue de Brabant soit reconnue comme zone touristique officielle.

En conjuguant patrimoine, culture et initiatives citoyennes, la commune ambitionne de devenir une

destination durable qui associe attractivité, dynamisme économique et fierté collective.

4.7. Folklore

À Schaerbeek, le folklore est un patrimoine vivant qui renforce l'identité locale, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance. La commune soutiendra activement ses acteurs et événements emblématiques, comme la *Fête de la Cerise*, les brocantes ou le *Scharnaval*.

Une *Coupoles des Traditions* sera créée comme lieu de mémoire et de transmission, tandis qu'un budget participatif culturel permettra aux habitants de proposer des projets folkloriques. Les fêtes de quartier seront encouragées comme outils d'intégration et de mixité.

Un *Festival du Folklore 1030*, itinérant dans les quartiers, rapprochera traditions et habitants.

Enfin, des résidences artistiques associeront créativité contemporaine et patrimoine populaire (musique, costumes, gastronomie), pour réinterpréter le folklore à la lumière des enjeux culturels actuels.